



Déclaration sur la politique étrangère et européenne à la Chambre des députés

19 novembre 2024

Seul le discours prononcé fait foi

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les députés,

J'ai l'honneur de prononcer aujourd'hui mon premier discours en tant que ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur devant la Chambre des députés. C'est avec une immense joie que je m'adresse à vous en cette occasion.

[Structure du MAE]

Comme vous le savez, ce gouvernement a repensé l'organisation du ministère des Affaires étrangères. Dès le début des négociations de coalition, j'ai insisté sur l'importance de regrouper l'ensemble des grands domaines de la politique étrangère au sein d'un même ministère. C'est dans cet esprit que le Commerce extérieur fait désormais partie intégrante de notre portefeuille, tout comme la Grande Région. Dans ce gouvernement, j'ai l'honneur d'assumer la responsabilité de ces domaines, ainsi que celle de la Coopération au développement, un sujet sur lequel je reviendrai dans quelques mois devant cette assemblée. La Défense, pour sa part, reste attachée à ce ministère, et la ministre Backes et moi travaillons en étroite collaboration sur les dossiers où des synergies existent entre la politique de défense et la politique étrangère. La Défense constitue en effet un pilier essentiel de notre approche intégrée de notre politique étrangère « 3D »: Défense, Diplomatie et Développement, trois dimensions qui agissent en complémentarité. Je reviendrai sur cette approche dans le détail un peu plus tard.

[Introduction]

Passons désormais à la politique étrangère telle que nous la menons depuis un an.

Cette année aura été pour le moins turbulente, tant au niveau européen qu'international. Avant de poursuivre, permettez-moi de m'arrêter brièvement sur les récentes élections présidentielles aux États-Unis, maintenant que la réélection de Donald Trump pour un second mandat est confirmée. Pour l'instant, il reste incertain de savoir comment il abordera son second mandat et quelles seront les personnalités choisies pour occuper les postes clés au sein de son

administration. Néanmoins, le ton et les grandes lignes de sa politique ont déjà été annoncés pendant la campagne électorale.

Durant mon mandat en tant que Premier ministre, j'ai eu l'occasion de collaborer avec Donald Trump, et je suis résolu à poursuivre cette coopération avec lui et ses nouvelles équipes, comme cela a été le cas entre 2016 et 2020. Le but est de continuer à renforcer les relations bilatérales entre le Luxembourg et les États-Unis, et nous poursuivrons cet objectif en défendant fermement nos intérêts, tout en restant fidèles à nos valeurs. « America First » ne peut et ne doit pas signifier « America Alone ». Les principes fondamentaux tels que la démocratie, l'État de droit, la séparation des pouvoirs, les droits humains et le respect du droit international sont inscrits dans la Constitution américaine et ne peuvent pas être simplement renégociés. Pour un pays de notre taille, ces principes sont essentiels, voire vitaux. Mais même une grande puissance comme les États-Unis a besoin d'un cadre juridique international qui ne saurait être remis en question. Les États-Unis, sous la présidence de Donald Trump, auront aussi besoin de partenaires dans notre monde.

Je compte sur le nouveau gouvernement américain pour s'engager à relever les grands défis auxquels la communauté internationale est confrontée. Le multilatéralisme, avec l'ONU en son centre, reste notre meilleur levier pour y parvenir.

Au cours de l'année écoulée, j'ai souvent constaté à quel point l'Union européenne pouvait éprouver des difficultés à atteindre des positions communes sur des enjeux cruciaux. Cependant, l'élection de Donald Trump pourrait représenter une opportunité pour nous, en tant qu'Union européenne, de prendre pleinement conscience que notre unité constitue notre plus grande force. Il est impératif que nous fassions preuve de détermination et d'engagement pour adopter une posture plus solidaire et plus cohérente sur la scène internationale. La guerre en Ukraine illustre bien la complexité de ces défis, tout comme la situation au Proche-Orient. Je reviendrai sur ces sujets dans le cadre de cette intervention.

[Structure du discours]

Voici, dans l'ordre, les sujets que je vais aborder aujourd'hui :

- La situation politique au niveau international et son impact sur l'architecture de sécurité en Europe et au Luxembourg.
- La situation politique au niveau européen, où nous nous apprêtons à travailler avec une nouvelle Commission et un Parlement européen nouvellement élu.
- Notre politique de siège pour renforcer et développer la position du Luxembourg.
- La politique commerciale internationale que nous menons en tant qu'Union européenne dans un contexte international difficile, avec une série de répercussions au niveau national.
- Notre politique de promotion du commerce extérieur et des investissements au Luxembourg, récemment intégrée à notre politique étrangère, qui repose sur le concept de « *Team Lëtzebuerg* ». Ce concept vise à renforcer les synergies entre tous les acteurs, afin qu'ils travaillent de concert dans une dynamique commune et productive.
- Le travail consulaire que le ministère des Affaires étrangères accomplit en soutien à nos concitoyens à l'étranger, comprenant également la délivrance de passeports et de visas – un volet pour lequel je vous dévoilerai quelques chiffres impressionnants.
- Et enfin, je conclurai par une projection sur l'année à venir, qui promet d'être tout aussi mouvementée que la précédente, tout en offrant de nombreuses occasions de renforcer l'engagement du Luxembourg sur la scène internationale.
- Pour 2025, notre regard se porte avant tout :
 - o sur les six mois de présidence du Conseil de l'Europe, qui viennent tout juste de débuter ;
 - o sur une année de présidence du Benelux ;
 - o sur l'exposition universelle à Osaka, avec un pavillon luxembourgeois ;
 - o sur le 40e anniversaire de l'Accord de Schengen, que nous nous devons plus que jamais de défendre ;
 - o sur notre mandat de deux ans au Conseil des gouverneurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), en cours depuis septembre ;
 - o sur la préparation de notre mandat au Conseil exécutif de l'UNESCO, où nous n'étions plus représentés depuis 20 ans ;
 - o sur d'importantes missions économiques auprès de nos principaux partenaires commerciaux ;
 - o sur nos stratégies pour étendre et renforcer notre réseau diplomatique, afin de défendre encore plus efficacement nos intérêts et nos valeurs à l'échelle internationale.

[Une diplomatie axée sur le dialogue]

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

En tant que ministre des Affaires étrangères, je m'efforce, de manière constante et résolue, de promouvoir la coopération et le dialogue à tous les niveaux. Pour moi, la politique étrangère repose avant tout sur le dialogue et le contact avec tous les acteurs, dans le but de défendre nos intérêts, de contribuer à la résolution des conflits, de renforcer le multilatéralisme, de valoriser l'image de notre pays et de défendre nos valeurs – des valeurs universelles par essence. Cela, toutefois, sans moraliser ni donner de leçons. Car à mon sens, un dialogue ouvert et sincère s'avère toujours plus constructif qu'un sermon. La politique étrangère exige une profonde empathie. Et les voyages que j'entreprends en tant que ministre des Affaires étrangères et ministre de la Coopération ne me laissent jamais indifférent. J'y rencontre des personnes vivant au cœur de conflits, ou des populations luttant pour leur survie. Chaque voyage est source d'apprentissage et me marque à jamais.

Au cours des 12 derniers mois, que ce soit lors de mes déplacements et missions économiques à l'étranger, des visites officielles que j'ai reçues au Luxembourg ou dans le cadre de mes engagements multilatéraux, j'ai participé, pour être précis, à 354 entrevues.

Préconiser le dialogue ne signifie pas éviter la confrontation : je n'hésite pas à dire la vérité à mes interlocuteurs, même lorsqu'elle est difficile à entendre. C'est pourquoi je me suis rendu à Budapest, comme d'autres membres du gouvernement luxembourgeois, pour participer à des réunions informelles des ministres de l'UE, sous la présidence hongroise, alors que de nombreux ministres et commissaires de l'UE ont boycotté ces réunions. Je voudrais juste rappeler qu'il y a quelques jours, une réunion s'est tenue à Budapest, à laquelle ils ont tous participé.

Le dialogue, c'est aussi la dénonciation des violations graves des droits humains et du droit international, ce qui est une responsabilité morale envers celles et ceux qui en souffrent et qui dépendent d'autres pour porter leur voix. C'est précisément ce que le Luxembourg a accompli ces trois dernières années au Conseil des droits de l'homme des Nations unies à Genève, en défendant les droits de ceux qui n'ont pas de voix, qu'il s'agisse des populations en Afghanistan, en Syrie, en Russie, au Soudan ou dans bien d'autres régions du monde.

Les crises et les conflits restent malheureusement omniprésents à travers le monde. Le Luxembourg s'efforce, dans la mesure de ses moyens, de jouer un rôle actif en faveur de solutions constructives, tant sur le plan bilatéral que multilatéral. Au cours des 12 derniers mois, deux régions ont particulièrement attiré notre attention et mobilisé nos efforts : l'Ukraine et le Proche-Orient.

[La guerre en Ukraine]

L'agression russe contre l'Ukraine a profondément transformé l'architecture de sécurité européenne, telle qu'elle avait été définie dans l'Acte final d'Helsinki en 1975. Nous faisons face à une situation sans précédent : un membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies a brutalement envahi un pays voisin, bafouant les principes fondamentaux de la Charte des Nations unies, notamment la liberté, la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance.

Mille jours, et bientôt trois ans après l'invasion massive des troupes russes en Ukraine, cette guerre a coûté la vie à des milliers de personnes, provoqué des destructions inimaginables, forcé des millions de personnes à fuir et entraîné de graves violations des droits humains ainsi que du droit international humanitaire.

Alors que l'Ukraine fait face à des défis majeurs sur le front et subit des attaques répétées contre ses infrastructures énergétiques, et dans un contexte où l'on redoute que le président Trump puisse envisager de mettre fin au conflit sans prendre en compte l'intégrité territoriale de l'Ukraine, l'unité des pays européens et occidentaux face à la Russie, ainsi que leur soutien indéfectible à l'Ukraine, doivent demeurer inébranlables. Il est essentiel que, en tant qu'Union européenne, nous nous coordonnions sans délai avec la nouvelle administration américaine.

Une fin de la guerre reste malheureusement hors de portée, car le président Poutine ne montre toujours aucun signe de vouloir mettre un terme à son agression. Je tiens à rappeler que l'Ukraine agit en légitime défense, conformément à l'article 51 de la Charte des Nations unies, et que la Russie détient à tout moment la capacité de mettre fin à ce conflit.

En tant qu'UE, en tant que NATO, mais aussi sur le plan bilatéral, nous soutenons l'Ukraine afin qu'elle puisse réaliser des progrès sur le terrain, rendant ainsi possibles des négociations qui aboutiront à une paix durable où la Russie reconnaît la souveraineté de son pays voisin. Tout conflit doit en fin de compte être résolu par des négociations, mais l'Ukraine ne doit en aucun cas être contrainte à accepter un accord de paix arbitraire et précipité.

Le Luxembourg soutient activement l'Ukraine, conscient que la sécurité et l'avenir de toute l'Europe sont en jeu dans ce conflit. Depuis près de trois ans, le Luxembourg, en collaboration avec ses partenaires, a engagé d'importants efforts pour soutenir l'Ukraine, que ce soit sur les plans militaire, humanitaire ou financier. En juillet 2024, en marge du sommet de l'OTAN à Washington, notre Premier ministre et le président ukrainien ont signé un accord bilatéral de sécurité, dans lequel le gouvernement luxembourgeois s'engage à maintenir son aide dans tous les domaines au cours des années à venir. De plus, le Luxembourg mène des actions bilatérales en Ukraine, notamment dans le domaine du déminage, afin de préparer les conditions nécessaires à la reconstruction dès la fin du conflit. Au niveau de l'Union européenne, le

Luxembourg travaille activement pour garantir que l'UE continue à soutenir l'Ukraine de manière efficace.

Au niveau multilatéral, nous participons à toutes les initiatives visant à établir la responsabilité des crimes commis en Ukraine.

[Coordination avec la Défense/la ministre Yuriko Backes]

À cet égard, je tiens à souligner notre excellente collaboration avec Yuriko Backes et ses équipes. L'Ukraine est sans doute le meilleur exemple des synergies entre la politique étrangère et la politique de défense. Lors du sommet de l'OTAN à Washington, que nous avons préparé ensemble avec le Premier ministre et la ministre de la Défense, nous avons également convenu avec nos alliés que l'avenir de l'Ukraine se trouve au sein de l'OTAN. En tant que membre de l'OTAN et de l'UE, nous continuerons à envoyer du matériel militaire à l'Ukraine et à participer activement aux initiatives multinationales pour l'approvisionnement en équipements.

Comme vous le savez, le Luxembourg, en tant qu'allié de l'OTAN, contribuera activement à la défense collective. Cela implique que nous devons renforcer notre propre défense. En tant que gouvernement, nous nous sommes engagés à investir 2 % du RNB dans la défense d'ici 2030. Par ailleurs, nous continuerons à participer activement aux missions de l'OTAN et de l'Union européenne, aux côtés de nos partenaires. Avant de devenir Premier ministre, puis ministre des Affaires étrangères, je n'aurais jamais imaginé avoir à défendre de telles mesures. Mais je dois vous le dire, la situation sécuritaire actuelle en Europe ne nous laisse aucun choix.

Il est également évident que le Luxembourg ne peut pas se défendre seul, et que nous ne pouvons pas toujours assumer seuls la charge des grands projets de défense. C'est pourquoi les partenariats avec nos amis et alliés, en particulier avec la Belgique mais aussi avec d'autres pays, jouent un rôle clé dans notre politique de défense. C'est là un autre domaine où la politique étrangère et la politique de défense se rejoignent de manière étroite.

[Impact de l'agression russe sur les normes internationales]

Je l'ai déjà mentionné : la guerre en Ukraine a profondément bouleversé l'architecture de sécurité européenne. Dans ce contexte, la rhétorique nucléaire de la Russie s'est intensifiée. Récemment, Moscou a ajusté sa doctrine nucléaire en conséquence. Les menaces nucléaires du président Poutine à l'encontre de l'Occident fragilisent nos efforts mondiaux en matière de non-prolifération nucléaire. La Russie viole ainsi les engagements pris par les États signataires du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP). D'autres pays, tels que l'Iran et la Corée du Nord, qui poursuivent des politiques nucléaires contraires au TNP, tirent parti de cette situation tendue et incertaine, affectant un domaine du droit international crucial pour prévenir toute (ré)utilisation future d'armes nucléaires.

Il est également très préoccupant que, depuis le début de l'agression contre l'Ukraine, la Russie se soit retirée du Traité sur les forces conventionnelles en Europe (CFE). Ce traité, négocié à la fin de la Guerre froide, est considéré comme l'un des piliers de la sécurité européenne. En réponse à ce retrait russe, le Luxembourg, tout comme ses alliés, a suspendu le traité pour une durée indéfinie. Cette suspension envoie, en principe, un message clair à la Russie : pour l'OTAN, la réciprocité est un principe central du désarmement. Malgré cette suspension, nous restons naturellement engagés en faveur du contrôle des armes conventionnelles.

[Répercussions de la guerre sur le reste du monde – éviter à tout prix le deux poids deux mesures]

En ce qui concerne la situation sécuritaire en Europe, il convient de rappeler que les conséquences de la guerre en Ukraine dépassent largement l'Ukraine et l'Europe. L'inflation, la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie, provoquées par le conflit, ont des répercussions à l'échelle mondiale.

De nombreux pays dans le monde ne veulent pas prendre clairement parti, pour des raisons diverses. Beaucoup d'entre eux nous expliquent qu'ils entretiennent historiquement de bonnes relations avec la Russie et l'Ukraine, et qu'ils préfèrent ne pas avoir à faire un choix. Nous cherchons à engager un dialogue avec ces pays afin de leur faire comprendre qu'il n'y a pas de place pour la neutralité lorsque le droit international est ainsi bafoué. Personne ne devrait accepter que la loi du plus fort prévale – cela créerait un précédent susceptible de mener à de grandes injustices ailleurs dans le monde. Et les pays qui ne veulent pas le reconnaître, doivent se poser la question comment ils réagiraient si cela leur arrivait demain.

Notre approche face à ces nombreux conflits à travers le monde est de rester cohérents et d'empêcher l'application du principe du deux poids deux mesures. Notre message est donc clair : que ce soit en Ukraine, à Gaza, au Liban, au Soudan, au Venezuela, au Myanmar ou au Congo... le droit international et les droits de l'homme doivent être respectés partout, sans exception.

[Le contexte de voisinage à l'est : Géorgie, Moldavie, Arménie et Azerbaïdjan]

Avant d'aborder la question du Moyen-Orient, permettez-moi de mentionner brièvement le voisinage à l'est de l'UE, où les effets de la guerre en Ukraine se font particulièrement ressentir. Il est essentiel de ne pas oublier que la Russie déstabilise également d'autres pays voisins, tels que la Géorgie, la Moldavie et l'Arménie. Cette situation ne doit pas nous laisser indifférents : l'UE ne peut prétendre être un « acteur géopolitique » si elle n'est pas en mesure de protéger ses voisins contre les tentatives de déstabilisation russes. En Géorgie, nous avons récemment constaté l'ampleur de cette déstabilisation. Les résultats des élections, largement contestés, confirment malheureusement que la Géorgie s'éloigne actuellement, de plus en plus, de l'UE. Nous devons

mettre tout en œuvre pour soutenir la population géorgienne qui avait choisi la voie européenne. En Moldavie, le référendum sur l'adhésion à l'UE a donné un résultat positif, mais il semble que la désinformation russe aurait pu coûter jusqu'à 10 % des voix.

La Transcaucasie est une région particulièrement sensible où des intérêts contradictoires s'entrechoquent. Les trois pays du Caucase – la Géorgie, l'Arménie et l'Azerbaïdjan – cherchent depuis 1991 des modalités d'intégration régionale qui leur permettraient d'échapper aux ambitions de leurs puissants voisins. L'UE devrait les accompagner dans cette démarche. Le Luxembourg soutient le processus de paix entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan. J'ai eu l'opportunité de me rendre en Arménie début septembre, ce qui m'a permis de constater la fragilité de la démocratie arménienne et la nécessité d'un accord de paix avec l'Azerbaïdjan ainsi que d'une normalisation avec la Turquie, afin d'offrir aussi à la population arménienne des perspectives d'avenir et de garantir la paix et la sécurité. La COP29 se tient actuellement à Bakou, et nous avons lancé un appel pour qu'un accord de paix entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, dans l'intérêt de toute la région, soit trouvé avant la COP29. J'avoue que je suis déçu que cette occasion n'ait pas été saisie et je continue d'appeler nos collègues azerbaïdjanais à faire un geste en direction de l'Arménie. J'ai contacté les institutions, j'ai parlé à d'autres collègues qui sont également ministres des Affaires étrangères et qui se sont rendus sur place. Je pense que c'est une occasion ratée que la COP29 n'a pas été saisie. Il aurait été dans l'intérêt des Azéris de montrer qu'on peut compter sur eux. Les résultats de la COP sont encore autre chose, mais l'autre situation m'inquiète vraiment.

[Engagement du Luxembourg dans les missions civiles de l'UE]

Lors de mon déplacement en Arménie, j'ai eu l'opportunité de visiter la mission de surveillance de l'UE, qui est chargée de surveiller la ligne de contact entre l'Azerbaïdjan et l'Arménie, du côté arménien, afin de prévenir tout incident militaire ou confrontation. J'ai également eu le privilège de rencontrer nos policiers luxembourgeois engagés sur le terrain. Cela me permet de souligner, à cette occasion, la participation du Luxembourg aux missions civiles de paix de l'UE. Actuellement, le Luxembourg est activement impliqué dans des missions en Arménie et en Géorgie. Je tiens à exprimer ma sincère gratitude à tous les policiers qui s'engagent sur le terrain, ainsi qu'à remercier le ministre Gloden et ses équipes pour leur collaboration sur ces dossiers. Notre participation aux missions civiles constitue un pilier essentiel de notre engagement dans le cadre de la politique de sécurité européenne.

[Proche-Orient]

Mesdames, Messieurs,

Parmi les régions où je me suis rendu l'année dernière, le Proche-Orient arrive en tête, juste après Bruxelles. J'ai effectué trois déplacements en Israël et en Palestine, ainsi qu'un en Jordanie. Ce

n'est pas un hasard. En plus de la guerre en Ukraine, la situation dramatique à Gaza et, plus récemment, au Liban, constitue une préoccupation majeure pour nous. Il est impératif que nous poursuivions nos efforts pour trouver des solutions le plus rapidement possible, en collaboration avec l'actuelle administration américaine du président Biden, jusqu'à fin janvier, puis avec la nouvelle administration du président Trump. Il est évident qu'aucune solution pacifique durable ne pourra voir le jour pour le Proche-Orient sans les États-Unis.

La semaine dernière, lors de l'heure de l'actualité consacrée à la Palestine, je vous ai présenté un rapport sur mon dernier voyage à Jérusalem et à Ramallah, le 30 octobre. Ce déplacement a été complexe. Je n'ai pas obtenu de réponse claire quant aux objectifs de guerre qu'Israël souhaite encore atteindre, après la mort des dirigeants du Hamas et du Hezbollah. Ce voyage a eu lieu juste après le vote à la Knesset sur deux lois visant à interdire à l'UNRWA de poursuivre son mandat en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est, et à Gaza. Et l'existence de l'UNRWA est désormais en jeu, dans un contexte où son rôle est crucial, lorsqu'on connaît la situation sur le terrain. Lors de mes visites, j'ai eu l'occasion de rencontrer les équipes de l'UNRWA et pu découvrir leur travail sur le terrain, que ce soit en Cisjordanie, dans leurs écoles ou leurs hôpitaux. À Gaza, l'UNRWA demeure la seule organisation en mesure d'atteindre la population et de distribuer l'aide vitale.

En l'absence de solution alternative, le mandat de l'UNRWA reste vital. Et cela dans le sens le plus concret du terme : la vie, voir la survie de centaines de milliers de Palestiniens dépendent de l'UNRWA. À Gaza, cela fait plus d'un an que la question de la survie se pose de manière urgente. Les images terrifiantes, montrant chaque jour des civils innocents, dont de nombreux enfants, perdre la vie alors qu'Israël poursuit sa lutte contre le terrorisme du Hamas, ne laissent aucun doute : l'UNRWA ne peut en aucun cas être dissoute par la Knesset.

Elle n'est pas parfaite, mais elle fait actuellement l'objet d'un important processus de réforme que nous soutenons activement. Je peux vous assurer que le Commissaire général, Philippe Lazzarini, que j'ai rencontré il y a deux semaines à New York, mène ce processus avec la plus grande rigueur, alors même que l'Agence poursuit son travail humanitaire dans des conditions extrêmement difficiles. Afin de soutenir l'UNRWA, qui œuvre également pour les Palestiniens au Liban, en Jordanie et en Syrie, j'ai signé un accord pour la période 2025-2027, garantissant une contribution de 10 millions d'euros par an.

La guerre menée par l'armée israélienne contre le Hamas et, plus récemment, contre l'Hezbollah au Liban, doit absolument prendre fin. Elle engendre une souffrance indescriptible sur place, détruit d'innombrables vies et alimente seulement la haine. Cela exacerbe la violence, poussant des jeunes, sans autre perspective, à se tourner vers la violence. La spirale de la violence doit être brisée.

Il y a deux semaines, à Jérusalem, j'ai rencontré une dame, Rita Livshitz, originaire de l'un des kibboutz attaqués par le Hamas le 7 octobre. Son beau-père est toujours retenu en otage à Gaza. Ce jour-là, le Hamas a attaqué des pacifistes, précisément ceux qui, depuis des décennies, œuvraient pour la paix. Malgré le traumatisme profond qu'elle porte depuis le 7 octobre, Mme Livshitz a délivré un message simple : « La Palestine a besoin d'un État, Israël a besoin de sécurité ; c'est pourquoi Israël et la Palestine ont besoin d'une solution de paix. » Elle reste convaincue que seule la paix, dans le cadre de la solution à deux États, pourra garantir une stabilité durable dans la région, et elle n'a pas hésité de répéter ce message devant une caméra en direct. Toutefois, ce point de vue n'est pas partagé par tous en Israël. Le traumatisme collectif du 7 octobre reste profondément ancré. De nombreux politiciens, notamment à droite et à l'extrême droite, affirment sans détour qu'ils ne veulent pas d'un État palestinien. Le nouveau ministre des Affaires étrangères, Gideon Sa'ar, a déjà exprimé cette position. La politique active de colonisation, avec la construction croissante de villages et de villes israéliennes sur des territoires qui, selon les accords d'Oslo, étaient destinés aux Palestiniens pour leur propre État, fragilise de plus en plus la solution à deux États. J'ai posé à mes interlocuteurs israéliens la question, s'ils voulaient une Palestine sans Palestiniens. Ils rejettent ces propos avec véhémence, mais la situation sur le terrain ne fait que nourrir cette impression.

C'est pourquoi il est crucial d'exprimer, à chaque occasion, notre soutien à la solution à deux États. C'est également pour cette raison que je souhaite que le Luxembourg reconnaisse l'État palestinien, en coordination avec d'autres pays, dès qu'un cessez-le-feu aura été atteint, que les otages israéliens auront finalement été libérés et que le processus en faveur de la solution à deux États pourra commencer. Dans la situation actuelle, qui est encore plus complexe en raison du second front ouvert entre Israël et le Hezbollah, cette reconnaissance n'aurait pas d'impact tangible sur le terrain. Je suis en contact avec une dizaine de mes homologues issus de pays qui n'ont pas encore reconnu la Palestine, mais qui, comme nous, ont soutenu à l'ONU l'adhésion pleine et entière de la Palestine. L'adhésion à l'ONU résoudrait naturellement la question de la reconnaissance, car le Luxembourg reconnaît tous les membres de l'ONU.

Comme vous l'avez peut-être lu dans les journaux, j'avais l'idée de lier la reconnaissance de la Palestine à un geste significatif en faveur du peuple israélien. Reconnaître la Palestine n'implique en aucun cas une remise en question de la reconnaissance d'Israël, bien au contraire. Nos relations avec le peuple israélien sont solides et durables, elles se sont développées au fil de l'histoire, et je vois un grand potentiel dans nos relations bilatérales quand la paix nous permet enfin de les approfondir. C'est pourquoi j'envisage, en tant que dernier État membre de l'UE, d'ouvrir aussi une ambassade à Tel Aviv. Toutefois, je suis bien conscient que cela pourrait, pour l'instant, être perçu comme une récompense à la politique de Benjamin Netanyahu et à sa guerre.

Je ne souhaite en aucun cas donner l'impression de récompenser le Premier ministre Netanyahu, et surtout les membres de son gouvernement d'extrême droite. Une telle ambassade nous permettrait également d'ouvrir un bureau à Ramallah pour mieux soutenir nos efforts bilatéraux sur le terrain. Mais pour le moment, cette 'solution à la luxembourgeoise' doit malheureusement attendre, jusqu'à ce que la situation permette de la mettre en œuvre sereinement.

Au sein de l'UE, nous avons souvent du mal à définir des positions communes concernant le Proche-Orient. Nous sommes fréquemment accusés de faire preuve de « deux poids deux mesures », en appliquant des critères différents selon les conflits. Toutefois, au cours de l'année écoulée, l'UE a réussi à adopter des positions communes, dont la plus importante est l'exigence d'un cessez-le-feu immédiat pour mettre fin à la souffrance humaine. La position de l'UE est également ferme et claire concernant le Liban, où une mission de l'ONU, la FINUL, est déployée avec des troupes provenant de 16 États membres de l'UE. Par ailleurs, un cessez-le-feu au Liban est aussi urgent qu'à Gaza. Là aussi, la situation humanitaire devient de plus en plus désastreuse, et des centaines de milliers de personnes sont contraintes de fuir. L'UE a également réussi à se mettre d'accord sur une série de sanctions, non seulement contre le Hamas, mais aussi contre des colons israéliens radicaux impliqués dans des violences à l'encontre de la population palestinienne. En Cisjordanie, l'impact de l'occupation, qui dure depuis des décennies, est omniprésent : une présence militaire constante, des contrôles de sécurité et des opérations militaires incessantes, au cours desquelles des centaines de Palestiniens ont perdu la vie cette année. Lors de ma visite, j'ai rencontré des agriculteurs menacés dans leur récolte d'olives par des colons, risquant de perdre l'intégralité de leurs revenus s'ils ne peuvent pas travailler en sécurité dans leurs vergers.

La situation en Cisjordanie est précaire, en partie en raison du fait que l'Autorité palestinienne, responsable de la sécurité et de l'administration de cette région, ne dispose que d'une fraction de son budget légitime. Israël retient une grande partie des recettes fiscales qui lui sont dues. L'Union européenne soutient financièrement l'Autorité palestinienne, et il est impératif que les fonds européens soient rapidement déboursés. Il est inacceptable que l'UE soit aussi tenue pour responsable si l'Autorité palestinienne venait à s'effondrer faute de ressources financières.

Un autre sujet concernant le Proche-Orient, sur lequel nous, en tant qu'Union européenne, avons une position largement partagée, est celui de l'Iran. Nous avons nourri l'espoir, pendant un premier temps, quand le nouveau président a été élu, qu'il adopterait une politique plus constructive. Hélas, il apparaît clairement que l'Iran continue de soutenir l'effort de guerre de la Russie en Ukraine. En ce qui concerne son appui au Hezbollah, celui-ci ne semble plus, pour l'heure, avoir un impact significatif sur le terrain. Il nous faudra également analyser jusqu'où

s'étend encore l'influence iranienne dans la région. Pour autant, nous restons ouverts au dialogue, si l'Iran manifeste une véritable volonté de s'y engager.

Le régime actuel en Iran demeure aussi radical que le précédent en matière de droits humains, et particulièrement en ce qui concerne les droits des femmes. Deux ans après les grandes manifestations « Femmes – Vie – Liberté », les Iraniens vivent toujours sous la répression d'un régime brutal et autoritaire. Les femmes et jeunes filles iraniennes continuent de subir un harcèlement systématique lorsqu'elles refusent de porter le voile. Nous ne devons pas tourner le dos à ce peuple, même si leur combat n'est plus sous les projecteurs de l'actualité. Les exécutions se multiplient à un rythme alarmant : il y a peu, un Germano-Iranien lié à un groupe d'opposition en exil a été exécuté. Amnesty International rapporte que l'année 2023 a vu le nombre d'exécutions en Iran atteindre son plus haut niveau depuis huit ans. Une grande partie des personnes exécutées avait été arrêtée dans le cadre des manifestations de 2022.

[Afrique]

Je l'ai déjà souligné : nous défendons, partout dans le monde, les valeurs fondamentales de la démocratie, de l'État de droit, des droits humains, ainsi que le respect du droit international et du droit international humanitaire. Cela se reflète également dans notre engagement au sein de l'Union européenne, où nous participons activement à la définition de la politique étrangère et de sécurité commune. S'agissant du Proche-Orient, nos positions restent parfois divergentes, mais face à de nombreuses autres crises à travers le monde, l'Union européenne adopte des positions claires et joue un rôle concret sur le terrain, apportant ainsi une contribution essentielle à la recherche de solutions. Dans ce cadre, je me réjouis particulièrement à l'idée de collaborer avec Kaja Kallas, la nouvelle Haute représentante pour la politique étrangère et de sécurité de l'UE. Je suis convaincu qu'elle saura renforcer la cohérence et le dynamisme de la politique étrangère européenne, à condition que tous les États membres s'investissent pleinement dans cet effort collectif.

L'Union européenne a adopté une politique commune en Afrique pour répondre aux crises majeures qui touchent le continent, notamment la tragédie de la guerre au Soudan, à l'origine de la plus grande crise de déplacements forcés au monde actuellement. De même, la situation dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) demeure extrêmement préoccupante. En juin de cette année, j'ai eu l'honneur de me rendre à Kigali, où le Luxembourg a inauguré une ambassade en septembre dernier. Cette représentation diplomatique revêt une importance capitale, non seulement pour renforcer notre coopération dans cette région stratégique, mais aussi pour affirmer notre engagement en faveur de la paix et de la résolution du conflit dans l'est du Congo. Dans cette zone, des milliers de civils continuent de souffrir des violences liées aux affrontements entre divers groupes armés. Ces derniers se battent pour le contrôle des terres,

des ressources et de l'influence, souvent avec le soutien respectif des gouvernements de la RDC et du Rwanda.

L'Union européenne apporte également un soutien important aux efforts et initiatives de l'Union africaine ainsi qu'à ceux des organisations régionales africaines. Ce soutien s'inscrit particulièrement dans les domaines de la paix et de la sécurité, de la médiation et de l'intégration économique. Ces organisations jouent un rôle central et assument une responsabilité essentielle dans la gestion des défis propres au continent africain.

Notre pays a toujours été particulièrement actif en Afrique de l'Ouest, notamment dans la région du Sahel. Aujourd'hui, la situation y est devenue extrêmement complexe en raison de la succession de coups d'État qui ont marqué ces dernières années. Je reviendrai plus en détail sur ce sujet lors de ma déclaration sur la coopération au développement en février prochain. J'évoquerai notamment notre engagement dans le Sahel central ainsi que dans sa périphérie. Par ailleurs, nous travaillons activement à identifier des opportunités pour établir de nouveaux partenariats dans d'autres régions d'Afrique.

Le continent africain, notre voisin du Sud : l'engagement de l'Union européenne et de ses États membres dans cette région, dans toutes ses dimensions, constitue un sujet à la fois complexe et intéressant. Malheureusement, le temps dont je dispose aujourd'hui ne me permet pas d'en aborder tous les aspects en détail. Toutefois, pour conclure, je souhaite réaffirmer les nombreuses opportunités que l'Afrique offre, notamment pour le développement de notre commerce extérieur.

[Asie]

Mesdames, Messieurs,

La guerre en Ukraine a mis en évidence l'importance cruciale de pouvoir compter sur des partenariats fiables et solides à travers le monde, fondés sur des valeurs communes. Depuis le début de l'agression russe, nous avons intensifié nos efforts de sensibilisation pour expliquer la situation en Ukraine, mettre en lumière la distinction fondamentale entre l'agresseur et l'agressé, et rappeler que l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale doivent rester des principes inviolables. Toutefois, de nombreux partenaires, notamment en Afrique et en Asie du Sud-Est, éloignés géographiquement de l'Ukraine, ont parfois eu des difficultés à adopter une position claire face à ce qu'ils perçoivent comme un conflit « européen ». Cette situation souligne la nécessité de maintenir un dialogue étroit avec eux, afin de mieux comprendre leurs points de vue et leurs préoccupations. Au-delà de cet effort de compréhension mutuelle, nous devons saisir

l'énorme potentiel qu'offre le renforcement de la coopération bilatérale et multilatérale dans des domaines clés, tels que la lutte contre le changement climatique et l'amélioration de la résilience des chaînes d'approvisionnement mondiales.

Pour renforcer les relations avec l'ASEAN, l'Association des 10 pays d'Asie du Sud-Est, j'ai eu l'honneur d'être invité en octobre au sommet de l'ASEAN à Vientiane, où j'ai signé, au nom du Grand-Duché, l'instrument d'adhésion au « Traité d'amitié et de coopération en Asie du Sud-Est ». Le Luxembourg était le seul pays européen invité à ce sommet, et le sixième État membre de l'UE à signer ce traité. Ce fut donc un honneur particulier d'être présent à Vientiane. Cet instrument d'adhésion sera maintenant soumis à la Chambre pour ratification. Il constituera une base solide pour approfondir notre coopération avec cette région, avec laquelle nous entretenons des relations amicales de longue date, notamment avec des pays comme le Vietnam, ainsi que le Laos et la Thaïlande, que j'ai également visités dans un cadre bilatéral. Ces pays, qui connaissent une croissance économique rapide, présentent également un intérêt considérable pour notre commerce international. En outre, dans un contexte de tensions géopolitiques accrues, le renforcement du dialogue politique avec ces nations revêt une importance cruciale pour construire des partenariats durables et répondre ensemble aux défis globaux.

Nous entretenons également un dialogue étroit avec des puissances régionales telles que l'Inde, un partenaire essentiel pour la stabilité et la prospérité en Asie du Sud. En avril dernier, nous avons organisé une réunion de la Commission mixte dans le cadre de l'Union économique belgo-luxembourgeoise (UEBL), en collaboration avec nos partenaires belges, afin de discuter en profondeur de l'ensemble des aspects de nos relations avec l'Inde. Depuis plus de 20 ans, nous disposons d'une ambassade à Delhi. En plus de cette représentation diplomatique, le Luxembourg accueille une communauté indienne nombreuse, qui joue un rôle essentiel dans notre société. En mars prochain, je participerai au « Raisina Dialogue », un forum de premier plan qui se tient chaque année à Delhi et qui rassemble des milliers de décideurs pour débattre des grands enjeux géopolitiques et géoéconomiques. Ce rendez-vous constituera une excellente occasion de rencontrer mes homologues indiens en bilatéral et de discuter des perspectives d'avenir pour nos relations.

D'autres partenaires stratégiques en Asie sont le Japon et la Corée du Sud, deux nations qualifiées de « like-minded » dans une région du monde qui revêt une importance croissante sur la scène internationale. Le Japon est, à bien des égards, notre plus ancien ami en Asie. Nous entretenons une relation d'amitié profonde qui s'étend sur près d'un siècle. En 2027, nous aurons l'honneur de célébrer officiellement le centenaire de nos relations bilatérales, et nous sommes déjà engagés dans la préparation de grands événements pour marquer cet anniversaire historique. Dans les 12 prochains mois, je prévois plusieurs déplacements au Japon, notamment dans le cadre de

l'Exposition universelle qui ouvrira ses portes en avril prochain à Osaka. J'ai eu le privilège de participer à la pose de la première pierre de notre pavillon en janvier dernier. Cet événement sera une occasion exceptionnelle de promouvoir notre pays, sa richesse culturelle, ses forces économiques, ainsi que son ouverture et son multiculturalisme, auprès du public japonais mais aussi des visiteurs venus de toute la région.

La semaine prochaine, je me rendrai à Diekirch à l'école d'Hôtellerie pour y découvrir le menu de spécialités luxembourgeoises qui seront servies à Osaka. Dans les prochains jours, j'irai aussi à Esch, où une piste de quilles est en train d'être montée, afin d'avoir un « côté ludique » à Osaka. Nous pourrions ainsi donner une leçon, à l'un ou à l'autre, dans une activité dont nous sommes champions du monde.

En juillet, j'ai eu l'honneur d'inaugurer notre première ambassade résidente à Séoul. Il était grand temps que le Luxembourg dispose d'une représentation permanente en Corée du Sud. Nos deux pays partagent une histoire commune qui remonte à l'engagement de 85 jeunes Luxembourgeois pendant la guerre de Corée, parmi lesquels deux ne sont jamais revenus. Je me réjouis également que la Corée ait décidé, en retour, d'ouvrir une ambassade résidente au Luxembourg. Monsieur l'Ambassadeur, qui se trouve certainement aujourd'hui dans la tribune et nous écoute, je peux vous assurer que vous ne regretterez pas d'être venu au Luxembourg. Je vois un immense potentiel pour approfondir encore davantage nos échanges, notamment sur le plan économique.

Si vous avez un jour l'occasion de vous rendre en Corée, vous ressentirez toujours un lien avec le Luxembourg grâce à ces soldats. La plupart de ces jeunes hommes n'avaient aucune idée de l'endroit où ils allaient, mais ils se sont battus pour la liberté et pour les valeurs qui nous unissent.

[OTAN]

Le Japon et la Corée du Sud figurent également parmi les partenaires stratégiques de l'OTAN, aux côtés de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Cette année encore, les dirigeants de ces quatre pays ont été conviés au sommet de l'OTAN à Washington, où nous avons célébré le 75e anniversaire de l'Alliance. Je tiens ici à souligner le rôle fondamental de l'OTAN, qui demeure un pilier essentiel de notre sécurité collective. Grâce à la dissuasion nucléaire, l'Alliance protège en permanence le territoire de ses membres contre d'éventuelles agressions d'États tels que la Russie. Lors de ce sommet, nous étions pour la première fois 32 Alliés, avec l'adhésion de la Suède, qui a suivi celle de la Finlande, en tant que nouveaux membres de l'Alliance. L'intégration de ces deux partenaires historiques marque une avancée majeure dans la consolidation d'une architecture euro-atlantique de sécurité cohérente, renforçant ainsi notre position face aux régimes autocratiques et agressifs. Enfin, je me réjouis de la nomination de Mark Rutte comme

secrétaire général de l'OTAN. Sous sa direction, l'Alliance est entre de bonnes mains et pleinement préparée pour relever les défis de demain.

[Chine]

Restons en Asie, car je n'ai pas encore évoqué la Chine. À la fin du mois de novembre, j'entreprendrai, avec le ministre Delles, une mission économique et une visite de travail à Pékin, Shanghai et Hong Kong. Nos relations bilatérales avec la République populaire de Chine, ainsi que celles entretenues par l'Union européenne, s'inscrivent dans un contexte géopolitique complexe, marqué par les tensions entre Washington et Pékin et influencé par le conflit en Ukraine provoqué par la Russie. Je reste convaincu — comme je l'ai déjà souligné lors du sommet de l'OTAN à Washington — qu'il serait une erreur stratégique de mettre la Chine et la Russie dans le même sac, si je puis m'exprimer ainsi. La relation entre ces deux pays est nuancée : bien que certains secteurs en Chine soutiennent l'effort de guerre russe, la Chine figure également parmi les rares acteurs capables de jouer un rôle clé pour parvenir à une paix durable et équitable en Ukraine. Au lieu de pousser la Chine à se rapprocher davantage de la Russie, nous devons privilégier un dialogue sérieux et constructif sur l'ensemble des enjeux globaux. La Chine demeure un partenaire incontournable dans de nombreux domaines. La visite du Vice-Premier ministre Ding au Luxembourg en juin dernier a clairement démontré l'importance de cette relation. En tant que deuxième puissance économique mondiale, la Chine joue un rôle central dans toutes les grandes discussions économiques internationales. Même Donald Trump ne peut ignorer cette réalité, et je suis persuadé qu'il n'aurait aucun intérêt à le faire.

Il existe des sujets sur lesquels nos positions diffèrent de celles de la Chine, et il est essentiel de les aborder. Je pense notamment à la question des droits humains, un sujet que nous évoquons régulièrement avec nos interlocuteurs chinois. Dans ce contexte, nous nous efforçons, autant que possible, de soulever des cas spécifiques, que ce soit lors de nos échanges bilatéraux ou sur la scène multilatérale. Un exemple récent est l'intervention que nous avons réalisée en septembre, en tant que Benelux, devant le Conseil des droits de l'homme à Genève. Ce principe s'applique à la Chine, comme à d'autres pays. Je reste prudent quant à l'efficacité d'une diplomatie axée sur des déclarations générales, souvent amplifiées par une approche « mégaphone ». Si elle peut donner l'impression d'agir, elle n'apporte pas nécessairement de résultats concrets pour les personnes concernées. Pire, elle peut parfois compromettre les causes qu'elle entend défendre. C'est pourquoi je privilégie un dialogue sérieux et un engagement direct, qui me semblent les moyens les plus appropriés pour obtenir des avancées concrètes et durables.

Comme je l'ai dit auparavant, nous ne devons pas pousser la Chine dans les bras de la Russie. Il est crucial de faire attention à ce que nous disons : mentionner l'Iran, la Corée du Nord, la Syrie et la Chine dans le même ordre d'idées n'est pas correct. Ce n'est pas correct.

[ONU et multilatéralisme]

Les contacts directs et les interactions personnelles occupent une place centrale dans ma démarche, qu'il s'agisse d'accueillir des responsables étrangers au Luxembourg, de mener des visites bilatérales, ou de participer à des rencontres dans un cadre multilatéral. L'Assemblée générale des Nations unies, qui se tient chaque année fin septembre, constitue un moment privilégié où le monde entier se retrouve en un seul lieu. Cette année, j'ai passé une semaine entière à New York avec un programme chargé, alternant entre les réunions officielles de l'Assemblée générale, où j'ai prononcé le discours du Luxembourg, des événements parallèles thématiques et une vingtaine d'entretiens bilatéraux avec mes homologues de pays tiers. À cela se sont ajoutés des échanges plus informels et des initiatives menées en toute discrétion pour rassembler divers interlocuteurs — car, sans cette confidentialité, certains auraient hésité à participer. Ces rencontres m'ont permis d'aborder des dossiers sensibles, tels que les relations entre Chypre et la Turquie, le conflit opposant le Rwanda et la République démocratique du Congo, celui entre l'Azerbaïdjan et l'Arménie, ou encore les tensions entre la Serbie et le Kosovo. Ces discussions, bien que souvent complexes, m'ont offert l'opportunité d'apporter ma contribution à la recherche de solutions pour ces situations délicates.

L'Assemblée générale des Nations unies a également offert à l'Union européenne l'opportunité de rencontrer, au niveau ministériel, les représentants de la CELAC, qui réunit l'ensemble des pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Bien que je n'aie pas encore eu l'occasion de visiter cette région en tant que ministre des Affaires étrangères, cette rencontre m'a permis d'avoir de brefs échanges avec plusieurs collègues latino-américains. Je me réjouis à l'idée d'approfondir ces contacts dans un avenir proche. À titre d'exemple, le Brésil occupe une place particulière dans nos relations, le Luxembourg y comptant une communauté importante d'environ 28 000 « nouveaux » Luxembourgeois ayant acquis la nationalité luxembourgeoise sur la base de notre législation. L'année prochaine sera riche en opportunités pour renforcer les liens avec l'Amérique latine, notamment à travers la réunion ministérielle UE-CELAC prévue à Bruxelles au printemps, suivie d'un sommet.

La semaine à New York a débuté avec le « *Summit for the Future* », convoqué par le secrétaire général António Guterres, au cours duquel un Pacte pour l'avenir et un Pacte mondial sur le numérique ont été adoptés. Le Grand-Duc héritier et le Premier ministre avaient également fait le déplacement pour assister à ce sommet d'une importance capitale. Dans un contexte

géopolitique marqué par les guerres en Ukraine et au Proche-Orient, qui provoquent des débats animés dans les instances internationales et paralysent de nombreuses structures mondiales, il faut reconnaître que l'adoption de ce Pacte pour l'avenir par consensus à l'Assemblée générale relève presque du miracle. Ce pacte aborde un large éventail de thématiques cruciales : la paix et la sécurité, le développement durable, la lutte contre le changement climatique, la coopération numérique, les droits humains, l'égalité, ainsi que les préoccupations des jeunes et des générations futures. Bien qu'il reste perfectible, son adoption constitue déjà un exploit. Désormais, l'enjeu réside dans sa mise en œuvre. Le Luxembourg s'engage pleinement à participer activement aux travaux à New York afin de contribuer à transformer ce pacte en initiatives concrètes.

Le Luxembourg achèvera fin 2024 son tout premier mandat de trois ans en tant que membre du Conseil des droits de l'homme des Nations unies. Par un travail intensif, notre équipe a démontré qu'un petit pays peut jouer un rôle précieux et constructif sur la scène internationale. Nous nous sommes affirmés comme un partenaire fiable et prévisible, ce qui nous a permis, dans un esprit de dialogue, de collaborer même avec des pays qui, a priori, ne partagent pas entièrement notre vision de l'universalité des droits humains. Parmi nos réalisations majeures, notre délégation a présenté avec succès, trois années consécutives, une résolution sur la situation des droits de l'homme en Fédération de Russie. Il s'agit de la toute première résolution ciblant un pays spécifique au sein du Conseil des droits de l'homme à concerner un membre permanent du Conseil de sécurité. Cependant, le mandat du Conseil ne se limite pas aux situations nationales : il couvre également de nombreuses questions transversales. Le Luxembourg a dirigé la rédaction d'une résolution sur le lien entre l'Agenda 2030 (développement durable) et les droits de l'homme, ainsi qu'une résolution adoptée en juin dernier mettant en avant l'importance de garantir la gratuité de l'éducation, y compris dans l'enseignement précoce et secondaire. Nous avons également concentré nos efforts sur la promotion de l'état de droit et le soutien à la société civile, tout en défendant les droits économiques, sociaux et culturels, notamment le droit au développement et le droit à un environnement sain et durable. Enfin, nos actions ont accordé une attention particulière aux droits des enfants, des femmes et des personnes LGBTQ+.

Notre engagement en faveur du multilatéralisme est constant, et j'aurai l'occasion d'y revenir à plusieurs reprises tout au long de ce discours. Cette année, un exemple significatif de cet engagement est la présidence du Conseil d'International IDEA, exercée depuis Stockholm. Cette organisation joue un rôle clé dans la promotion de la démocratie à travers le monde, avec un accent particulier sur les processus électoraux démocratiques. Cette Chambre est actuellement engagée dans la ratification du statut d'International IDEA, un document qui peut être adopté en cours de mandat. Nous avons initié ce processus dès notre prise de présidence, en signe de l'importance que nous accordons à cette organisation. Je tiens d'ores et déjà à vous remercier,

chers membres de la Chambre, pour l'attention et le travail que vous avez consacrés à ce dossier essentiel.

Nos engagements multilatéraux les plus importants se situent naturellement au sein de l'Union européenne :

[Commission von der Leyen II]

Du 6 au 9 juin de cette année, les citoyens européens ont été appelés aux urnes pour les élections européennes. Ces élections constituent un élément essentiel de notre démocratie vivante, telle qu'elle s'exprime au sein de l'Union européenne. Leur portée va bien au-delà du Parlement européen, car elles impactent également, de manière indirecte, Commission européenne et les travaux du Conseil.

Cela signifie que les élections européennes ne se limitent pas au renouvellement de la composition du Parlement européen. Elles inaugurent également un nouveau cycle législatif pour l'Union européenne, marqué par l'entrée en fonction d'un nouveau Parlement, d'une nouvelle Commission européenne et d'un nouveau président du Conseil européen, qui œuvrent ensemble à faire avancer une Union européenne forte et unie. J'insiste sur ce point parce qu'on dit souvent que Bruxelles décide de tout. Je veux juste rappeler que nous sommes « Bruxelles ». Le commissaire est proposé par le gouvernement. Les députés européens sont élus par les électeurs luxembourgeois. Les membres du Conseil sont des représentants du gouvernement, qui ont une majorité à la Chambre des députés. C'est pourquoi nous devrions arrêter de faire comme si « Bruxelles » était composée de Martiens qui n'ont rien à voir avec les pays.

Dans ce contexte, les postes clés ont également été réattribués. La reconduction de Mme Metsola à la présidence du Parlement européen illustre la volonté des députés européens de préserver notre intérêt commun en maintenant une continuité au sein de l'Union. Je me réjouis également à l'idée de travailler avec António Costa, un ami du Luxembourg, qui entame son mandat en tant que président du Conseil européen. J'en profite pour exprimer toute ma gratitude à Charles Michel pour le travail exceptionnel qu'il a accompli durant son mandat. Nous le connaissons aussi comme ancien Premier ministre belge. Par ailleurs, je suis impatient de travailler avec Kaja Kallas, ancienne Première ministre de l'Estonie, qui succède à Josep Borrell en tant que haute représentante, que je tiens également à remercier.

La Commission européenne, avec à sa tête sa nouvelle présidente, est, elle aussi renouvelée à la suite des élections européennes. Dans ce contexte, le Conseil européen a démontré sa volonté

de s'engager en faveur de la stabilité institutionnelle. Après avoir été désignée par les chefs d'État et de gouvernement, Mme von der Leyen a ensuite été confirmée par le Parlement européen.

Un élément central de cette nouvelle Commission est également le Collège des commissaires, désignés par les différents États membres, dont les auditions au Parlement européen se sont conclues il y a une semaine et sur lesquels le Parlement européen est censé de voter la semaine prochaine.

La collaboration entre les commissaires, ainsi qu'avec le Conseil et le Parlement européen, sera déterminante pour le développement de l'Union européenne et de notre marché intérieur commun. Le cadre dans lequel nous évoluons toutes et tous dépend de cette coopération harmonieuse et constructive entre l'ensemble des acteurs du processus législatif.

L'orientation stratégique de la nouvelle Commission, l'organe doté du droit d'initiative législative, joue un rôle central. Je salue à cet égard le choix clair de mettre l'accent sur le renforcement du marché intérieur européen et sur la compétitivité de l'Union européenne. La simplification des procédures, l'application complète et rigoureuse de l'acquis communautaire, ainsi que les efforts pour faire des transitions verte et numérique une véritable réussite européenne, figurent parmi les priorités fondamentales.

Sur le plan national, je tiens également à féliciter M. Hansen, qui, en tant que nouveau commissaire luxembourgeois désigné chargé de l'Agriculture et de l'Alimentation, assumera un portefeuille d'une importance majeure.

[40e anniversaire de l'accord de Schengen 2025]

L'année prochaine, nous célébrerons un anniversaire qui revêt une importance particulière, et pas seulement pour le Luxembourg : en 2025, l'accord de Schengen fêtera ses 40 ans. Comme je l'ai dit ici la semaine passée : À l'époque, peu croyaient au succès de cet accord. Cinq secrétaires d'État, mais aucun ministre, se sont déplacés. Je dois vous le dire que l'accord est devenu un très grand succès. Cela fera donc 40 ans que les États du Benelux, l'Allemagne et la France ont formalisé, à Schengen, la décision d'éliminer progressivement les contrôles aux frontières entre leurs territoires nationaux. Il y a 40 ans également, les bases de l'espace Schengen étaient posées. Aujourd'hui, Schengen est devenu l'une des réalisations les plus importantes dans la vie quotidienne de nombreux citoyens, en particulier de ceux qui vivent dans les régions frontalières.

Nous devons malheureusement constater que des contrôles sont effectués à nos frontières avec l'Allemagne et la France, ce qui a un impact direct et négatif sur la vie quotidienne de nos citoyens

et des nombreux travailleurs frontaliers. L'anniversaire doit donc surtout nous servir de motivation pour rappeler l'importance capitale de maintenir l'ouverture des frontières. En tant que Luxembourg, nous avons la responsabilité unique de rappeler que l'accord de Schengen est, bien au-delà de nos frontières, l'un des symboles européens les plus précieux, une réalité vécue au quotidien. Pour de nombreux citoyens européens, Schengen représente l'unité et la liberté. Toutefois, le pendant de Schengen reste la sécurité et le contrôle de nos frontières extérieures.

[Élargissement de l'UE]

L'élargissement de l'Union européenne a une fois de plus occupé une place centrale parmi les grands sujets de l'année 2024, coïncidant avec le 20^e anniversaire de l'adhésion de 10 nouveaux États membres en 2004. Ces pays, issus d'Europe centrale, orientale et méditerranéenne, ont rejoint l'UE lors de cette étape historique. Leur intégration est aujourd'hui reconnue comme une véritable réussite : leurs économies ont tiré parti des opportunités offertes par le marché unique, ce qui a favorisé une prospérité accrue et contribué à une stabilité politique renforcée. Les jeunes générations en Estonie, en Roumanie ou à Chypre, par exemple, sont nés au sein de l'Union européenne.

Ce jubilé intervient à un moment clé, alors que l'Union européenne est en pourparlers avec neuf pays candidats : Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro, la Macédoine du Nord, la Serbie, la Géorgie, la Moldavie et l'Ukraine. Les pourparlers avec la Turquie, en revanche, demeurent gelés. Le Kosovo a officiellement déposé sa candidature, mais n'a pas encore obtenu le statut de pays candidat. Depuis le début de la guerre en Ukraine, le nombre de candidats à l'adhésion est passé de six à neuf.

Depuis la guerre en Ukraine, l'élargissement de l'Union européenne s'impose plus que jamais comme une priorité géostratégique pour l'UE. Face aux défis actuels, l'Europe doit répondre de manière unie et solidaire. Cet élargissement est également crucial pour promouvoir et consolider les valeurs fondamentales de l'UE sur la scène internationale. L'adhésion des pays candidats à l'Union constitue le moyen le plus efficace d'assurer la démocratie et la stabilité dans les régions voisines de l'Europe.

L'élargissement de l'Union européenne ne se fait pas d'un coup de baguette magique. Ce processus repose sur le respect de conditions rigoureuses, évaluées en fonction des mérites de chaque candidat. Ces conditions, connues sous le nom de critères de Copenhague, exigent des États candidats qu'ils prouvent leur engagement à respecter les valeurs fondamentales de l'UE, telles que la démocratie, l'État de droit, la liberté de la presse, le respect des minorités, la protection des droits humains et l'instauration d'une économie de marché stable. C'est une

condition sine qua non pour garantir l'intégration de pays désireux de sincèrement coopérer avec nous et de participer à l'avenir commun de l'Union.

Parallèlement, l'Union européenne devra entreprendre des réformes internes pour garantir qu'elle continue de fonctionner efficacement et de manière ordonnée, même avec un nombre croissant de membres. Il est donc essentiel de maintenir un équilibre entre le processus d'élargissement de l'UE et les réformes institutionnelles. En tant que membre fondateur de l'UE, le Luxembourg s'engage à préserver l'ADN de l'Union européenne, en veillant à ce que nos principes et valeurs communes demeurent au cœur de son fonctionnement.

En examinant de plus près les différents candidats à l'adhésion, il apparaît que cette année a été marquée par certaines avancées, mais aussi par certains reculs :

L'Albanie a entamé cette année les négociations d'adhésion sur les chapitres "fondamentaux" du processus d'élargissement de l'UE, marquant une étape importante pour tout pays candidat. Cette Conférence intergouvernementale (CIG) s'est tenue le 15 octobre à Luxembourg, avec la participation du Premier ministre et du ministre des Affaires étrangères albanais.

En mars 2024, la Commission européenne a émis un avis favorable à l'ouverture des négociations d'adhésion avec la Bosnie-Herzégovine, à la suite de l'octroi du statut de candidat à ce pays. Cependant, jusqu'à présent, peu de progrès significatifs ou concrets ont été réalisés.

Le Monténégro a, à ce stade, réalisé les plus grands progrès en matière de justice et de protection des droits fondamentaux, et demeure, pour l'instant, en tête du processus d'élargissement de l'UE.

En ce qui concerne la Macédoine du Nord, les négociations d'adhésion sont actuellement bloquées, et des réformes substantielles conformes aux exigences de l'UE doivent encore être mises en œuvre.

La Serbie a encore beaucoup d'efforts à fournir.

La Turquie est candidate à l'adhésion à l'UE depuis décembre 1999, ce qui en fait le plus ancien des candidats. Les négociations d'adhésion ont été suspendues en 2018 en raison de préoccupations relatives à l'état de droit et aux reculs démocratiques. Le dernier rapport de la Commission européenne sur la Turquie n'a signalé aucun nouveau recul au cours de l'année écoulée. Presque tous les États membres de l'UE, y compris le Luxembourg, ont exprimé leur volonté de rétablir progressivement les relations avec la Turquie.

La Géorgie a obtenu le statut de pays candidat à l'adhésion à l'Union européenne en décembre 2023. Mais je dois vous dire que depuis l'adoption de lois controversées, les choses évoluent dans l'autre sens. On a l'impression qu'ils s'orientent vers le régime de Poutine plutôt que vers les valeurs pour lesquelles nous nous battons. J'espère qu'ils parviendront à remédier à cela.

En juin de cette année, la Moldavie et l'Ukraine ont lancé leurs négociations d'adhésion à l'UE lors d'une conférence intergouvernementale (CIG) à Luxembourg, marquant un moment historique pour ces pays et pour nous. Le 20 octobre, la Moldavie a organisé des élections cruciales pour son avenir européen. La population a soutenu à 50,4 % l'ambition du gouvernement de rejoindre l'UE. Je sais que c'était assez serré, mais je l'ai dit tout à l'heure, il y a différentes rumeurs selon lesquelles des pourcentages ont été achetés. L'objectif que nous avons maintenant n'est pas de dire que c'est mal ou que ce n'est pas mal. L'objectif est de renforcer l'acceptation et les liens entre le pays et l'UE. La semaine dernière, la Vice-Première ministre Cristina Gherasimov était au Luxembourg où elle a également eu des réunions techniques avec la Commission. Elle m'a également présenté les efforts que la Moldavie est en train de faire pour se rapprocher de nous.

En ce qui concerne l'Ukraine, si vous allez une fois dans le pays, elle a fait preuve d'une résilience et d'un engagement remarquables envers l'adhésion à l'UE, malgré l'agression russe. L'UE est reconnaissante que l'Ukraine continue de lutter pour la liberté et la sécurité de notre continent partagé. Dans le cadre de son processus d'intégration, l'UE a instauré en mars une facilité pour l'Ukraine. Le premier déboursement a eu lieu cet été. Une facilité similaire pour la Moldavie est actuellement en préparation.

Permettez-moi de revenir brièvement sur les pays des Balkans occidentaux. Pour rapprocher ces pays de l'Union européenne, en particulier sur le plan économique, l'UE a mis en place le Plan de croissance pour les Balkans occidentaux, qui s'étend sur la période de 2024 à 2027. Ce plan offre à ces pays, sous réserve qu'ils respectent les conditions nécessaires, un soutien sous forme de crédits et de subventions supplémentaires, afin de favoriser leur intégration économique au marché intérieur de l'UE. Une meilleure intégration économique permettra avant tout aux citoyens de ces pays de bénéficier de nouvelles opportunités d'emploi, d'une amélioration du niveau de vie et, de ce fait, de meilleures perspectives d'avenir.

[État de droit]

En tant que membre fondateur de l'UE, le Luxembourg place la défense de l'État de droit au cœur de ses priorités. Les États membres ont la responsabilité de garantir ces principes afin de maintenir la confiance des citoyens européens envers l'UE et ses institutions. L'État de droit n'est

pas acquis en temps de paix, mais il devient une nécessité en période de crise et d'instabilité. C'est notre responsabilité collective de défendre et de renforcer un État de droit solide. Cette démarche est essentielle à la résilience de notre démocratie et à la stabilité de notre marché intérieur, qui constitue le pilier central de la compétitivité européenne.

Le Luxembourg participe activement au rapport annuel sur la situation de l'État de droit dans l'Union européenne et intervient régulièrement, soit de manière individuelle, soit au nom des pays du Benelux, dans le cadre du dialogue annuel sur cette question au Conseil. Le 21 mai 2024, le Luxembourg a pris part pour la deuxième fois à cette procédure. Bien que les résultats soient globalement très positifs, nous devons continuer à nous engager pour protéger les droits et libertés de nos citoyens et renforcer nos institutions. Nous saluons également l'initiative de la Commission européenne visant à mettre davantage l'État de droit au cœur du processus d'adhésion à l'UE, ainsi qu'à étendre le rapport annuel à quatre pays candidats en cours d'adhésion : l'Albanie, le Monténégro, la Macédoine du Nord et la Serbie.

Le Luxembourg soutient les différents instruments de la Commission visant à garantir le respect de l'État de droit. Cela inclut également la procédure de l'article 7, qui peut conduire à la suspension du droit de vote d'un pays au Conseil. Dans ce cadre, nous saluons les développements positifs en Pologne, qui ont permis de la retirer de cette procédure, et nous les encourageons à poursuivre leurs efforts pour garantir que l'État de droit et l'indépendance de la justice soient pleinement rétablis. En revanche, des préoccupations subsistent concernant la situation de l'État de droit en Hongrie. Nous encourageons la Hongrie à poursuivre ses efforts et à collaborer de manière constructive avec la Commission européenne.

[Compétitivité]

Quelques mots sur la compétitivité : le marché intérieur constitue le fondement de notre compétitivité, et il doit continuer à l'être à l'avenir. Il représente l'une des plus grandes réussites de notre Union et fait partie intégrante de notre quotidien ; il facilite les échanges entre entreprises, stimule la croissance, encourage l'innovation et améliore considérablement la vie de nos citoyens. Cependant, nous constatons que l'Europe perd en compétitivité face aux États-Unis et à la Chine. Les barrières linguistiques, une harmonisation insuffisante des règles au sein des 27 « mini-marchés » ainsi que des marchés du travail moins dynamiques, par rapport à ceux des États-Unis, par exemple, sont des défis structurels que nous devons relever ensemble au sein de l'UE.

Les tensions géopolitiques actuelles représentent également un défi majeur pour notre commerce : la guerre en Ukraine, les conflits au Proche-Orient, ainsi que les attaques des

Houthistes en mer Rouge perturbent les routes commerciales et multiplient les obstacles. Ces tensions, tout comme les périodes de la pandémie, nous ont révélé à quel point l'Europe est dépendante de ses chaînes d'approvisionnement internationales.

L'année dernière, nous avons célébré le 30e anniversaire du marché intérieur. Ce moment historique nous a rappelé l'importance du marché intérieur pour notre prospérité au sein de l'Union. Le marché intérieur est l'un des piliers de notre intégration européenne et de notre liberté de circulation, en particulier dans les domaines des biens et services, mais aussi du capital et bien évidemment des personnes.

À cet égard, la nouvelle composition de la Commission et du Parlement européen marque un moment décisif pour renouveler notre engagement en faveur du renforcement de notre compétitivité. Le focus de la nouvelle Commission sur le renforcement de notre marché intérieur constitue un pas significatif dans cette direction.

Nous accueillons favorablement les deux rapports sur le marché intérieur et sur la compétitivité européenne future, rédigés respectivement par M. Letta et M. Draghi. Ces rapports contiennent des propositions précieuses pour orienter notre travail.

Je tiens également à souligner que, dans nos efforts pour renforcer notre autonomie stratégique européenne, nous devons veiller à soutenir une économie « ouverte ». Il est évident que le Luxembourg n'a aucun intérêt à entraver le commerce. Nous devons donc trouver le bon équilibre entre efficacité et résilience. C'est pourquoi nous nous engageons activement à Bruxelles, au sein de l'UE, ainsi qu'à Genève, à l'OMC.

[Présidence luxembourgeoise 2029]

Je souhaite également profiter de cette occasion pour me projeter un peu plus loin dans l'avenir, notamment vers le premier semestre de 2029, lorsque le Luxembourg, en tant que membre fondateur des Communautés européennes, assumera pour la 13e fois la présidence du Conseil.

Chaque présidence est une opportunité de prouver à nos partenaires européens que nous sommes prêts et capables de nous dépasser pour mettre nos compétences au service de l'Union européenne. Mais pour un pays comme le nôtre, qui ne dispose pas de ressources illimitées, une telle présidence constitue aussi un véritable défi. C'est pourquoi je vous appelle dès maintenant à relever cette tâche en tant que nation unie, de manière collective et anticipée.

Si nous nous dotons des ressources nécessaires pour honorer notre engagement pro-européen et faire progresser l'Union européenne, nous pourrons porter un regard fier sur notre présidence, et l'Union pourra être fière de sa capitale européenne, le Luxembourg.

[Relations bilatérales avec le reste de l'Europe]

Nos relations bilatérales avec d'autres pays européens sont cruciales, même en dehors du cadre de l'UE. En tant que membre fondateur de l'Union européenne, nous avons des liens particulièrement forts avec de nombreux autres États membres. Toutefois, en tant que membre de l'UE, ces relations sont également guidées par des intérêts partagés, notamment en matière de stabilité économique, de compétitivité du marché européen et de défense des valeurs européennes. Sur le plan diplomatique, le Luxembourg collabore avec les autres pays de l'UE sur des sujets tels que la migration, la politique énergétique et la transition vers une économie verte. Le Luxembourg soutient un modèle de coopération plus inclusif, parfois en contradiction avec des positions plus nationalistes de certains États membres. Dans les domaines de la culture, de la recherche et de l'enseignement supérieur, la coopération est également essentielle pour nous, avec des initiatives qui favorisent, par exemple, l'échange d'artistes et de chercheurs.

Mais nos bonnes relations au sein de l'Europe ne se limitent pas uniquement aux autres États membres de l'UE. Il nous tient également à cœur de mentionner brièvement nos partenaires européens qui ne font pas partie de l'Union.

Je souhaite commencer par évoquer le Royaume-Uni. Un nouveau gouvernement a été élu en juillet dernier, qui a jusqu'à présent montré son intention de s'engager dans des discussions constructives, tant avec l'UE qu'avec les différents États membres. Nous saluons cette ouverture. Dans ce contexte, la participation du secrétaire d'État aux Affaires étrangères David Lammy à la réunion du CAE le 14 octobre à Luxembourg a envoyé un signal clair en faveur d'un réengagement entre l'UE et le Royaume-Uni. Sur le plan bilatéral, nous ne devons pas oublier que le Royaume-Uni demeure l'un de nos partenaires commerciaux les plus importants, notamment dans le secteur financier.

En regardant vers l'Est, je voudrais également aborder nos relations bilatérales avec les pays des Balkans. Ces relations ne sont certes pas aussi étroites que celles que nous entretenons avec les États membres de l'UE, et en particulier avec nos voisins directs. Cependant, ces partenariats restent essentiels, et nous avons de bonnes relations diplomatiques et économiques avec ces pays, que nous souhaitons continuer à renforcer.

Nous comptons des communautés relativement nombreuses originaires de cette région, qui se sont bien intégrées dans notre pays tout en conservant des liens étroits avec leur région d'origine.

Nous soutenons également les ambitions européennes des pays des Balkans. Le Luxembourg a offert, dans ce contexte, un soutien technique sous forme de formations, d'expertise et de bourses d'études en droit européen. Par cette aide, nous souhaitons les accompagner dans l'adoption et la mise en œuvre de l'« acquis communautaire » dans les meilleurs délais et de manière efficace.

Le mois dernier, j'ai effectué une visite de travail au Kosovo. Comme vous le savez, le Luxembourg entretient des relations très étroites avec ce pays. Cette visite m'a offert l'occasion d'échanger avec mes homologues et de suivre de près nos projets sur place, notamment dans les domaines de la santé, de la formation professionnelle, du secteur de l'énergie, ainsi que du développement inclusif et durable. L'année prochaine, nous y déploierons également, en collaboration avec la Belgique, un contingent de soldats. Sous commandement luxembourgeois, cette mission viendra soutenir la mission KFOR au Kosovo, en particulier dans les domaines de la communication et de la surveillance par drones. Une visite à Pristina, je veux le souligner, n'est en aucun cas une visite contre Belgrade, et une visite à Belgrade n'est en aucun cas une visite contre Pristina.

[Grande Région]

Nous faisons face à d'importants défis économiques : la concurrence extra-européenne, la crise énergétique, les pénuries d'approvisionnement et les ajustements nécessaires au changement climatique. Mais pour aborder les défis de demain en matière de politique extérieure, il ne suffit pas de nous tourner uniquement vers les frontières extérieures de l'UE. Ces défis se posent également à notre porte. Même dans notre Grande Région, les enjeux deviennent de plus en plus complexes. Le climat, l'environnement, l'énergie, la mobilité, la formation, la culture, la santé et la sécurité exigent une coopération transfrontalière renforcée. Le gouvernement est conscient que le Luxembourg a toujours entretenu de bonnes relations avec ses régions voisines. L'idée d'une Europe unie se concrétise avant tout à l'intérieur des frontières européennes, notamment dans les zones frontalières. Le Luxembourg et la Grande Région en sont des exemples, incarnant l'intégration européenne au quotidien. Il n'existe aucune région transfrontalière en Europe aussi interconnectée que la nôtre. Nous sommes une région modèle pour l'Europe. C'est pourquoi elle est explicitement saluée dans le rapport Letta pour la qualité de sa coopération institutionnelle. La Grande Région est le plus grand marché du travail transfrontalier de l'UE. L'économie luxembourgeoise, tout comme le modèle économique européen, en dépend. Pour rester compétitifs et attractifs à l'échelle internationale, le fonctionnement du marché intérieur de l'UE doit continuer à être renforcé.

La coordination régulière avec nos régions voisines est essentielle pour nous.

La crise du Covid nous a montré que le Luxembourg n'est pas une entité isolée et que nous devons nous préparer, avec nos régions voisines, à relever les défis de demain. À l'époque, la coopération, notamment avec la Belgique de l'Est, avec Oliver Paasch, que je tiens particulièrement à

mentionner, avec la France, et Emmanuel Macron, ainsi qu'avec Malu Dreyer, nous a aidée – ainsi qu'avec notre ancienne ministre pour la Grande Région, Madame Cahen – à éviter le pire. C'est pourquoi je me réjouis que la protection civile et la prévention des catastrophes figurent parmi les priorités majeures de la présidence actuelle de la région Rhénanie-Palatinat du Sommet de la Grande Région. En cas de crise, cela permettra une meilleure coordination transfrontalière des experts sur le terrain et, en situation d'urgence, un soutien mutuel.

La coopération au sein de la Grande Région et la coopération bilatérale avec nos trois pays voisins sont désormais intégrées au sein du même ministère. La Grande Région fait désormais partie du ministère des Affaires étrangères. Les avantages sont évidents : une plus grande efficacité, une meilleure cohérence et une coordination optimisée entre les niveaux bilatéral et multilatéral.

Des exemples concrets incluent la mission économique de mars 2024 en Sarre ainsi que la visite d'État en Belgique en avril. Lors de ces événements, des sujets essentiels tels que l'hydrogène, les énergies renouvelables et la numérisation ont été mis en avant.

Ensemble avec nos régions voisines, nous devons développer les secteurs économiques clés de demain : l'industrie 4.0, l'IA, les technologies environnementales, l'économie circulaire.

Pour relever ces défis économiques, il est essentiel de disposer de travailleurs qualifiés. C'est pourquoi nous soutenons, au sein de la Grande Région, divers partenariats de coopération entre écoles, universités et instituts de recherche, afin de former les talents de demain et de créer de nouvelles synergies.

Pour renforcer notre attractivité et compétitivité, nous devons, d'une part, privilégier une coopération accrue dans le domaine de la formation.

Cependant, au-delà de cela, il est également nécessaire d'adapter notre marché du travail aux réalités économiques. L'introduction de 34 jours de télétravail pour les travailleurs frontaliers belges, allemands et français a ainsi contribué à rendre le marché de l'emploi luxembourgeois plus attractif.

La mobilité joue également un rôle essentiel dans l'attractivité et la compétitivité du marché du travail luxembourgeois. Il est important d'améliorer les échanges de nos résidents et travailleurs frontaliers avec nos régions voisines. Il ne s'agit pas ici d'opposer le vélo à la voiture, ou les connexions ferroviaires aux bus. Notre ambition claire est de continuer à développer, avec nos partenaires de la Grande Région, une offre de mobilité multimodale attrayante. La mobilité reste l'une des priorités majeures de la présidence actuelle de la Grande Région, tout comme l'approvisionnement en énergie. Il existe une forte volonté d'approfondir la coopération transfrontalière dans le domaine des énergies renouvelables, notamment dans le secteur de l'hydrogène.

Lorsque nous parlons du marché du travail, nous ne devons ni perdre de vue les besoins de nos entreprises, ni ceux de nos travailleurs. Parmi eux, on compte notamment plus de 230 000 travailleurs frontaliers, représentant environ 47 % de la main-d'œuvre de notre pays. Plus de 124 000 frontaliers viennent de France. C'est pourquoi nous devons nous concerter et anticiper les défis auxquels notre région sera confrontée. C'est en dialogue avec nos collègues de la Grande Région que nous devons chercher des solutions aux problèmes que nous partageons, ainsi qu'à ceux qui surgiront dans les années à venir.

Nous devons anticiper et prévoir les défis liés à la mobilité, au marché du travail et à l'éducation.

Ces sujets, parmi d'autres, sont abordés à un niveau technique entre les experts luxembourgeois et leurs homologues des régions voisines – Rhénanie-Palatinat, Sarre, Ostbelgien et Wallonie – tant sur le plan multilatéral que bilatéral, et sont coordonnés de notre côté par le ministère des Affaires étrangères, dans une approche interministérielle.

Une coopération cohérente avec nos voisins est essentielle. Une approche cohérente et holistique est importante pour nous positionner. Cette coopération repose sur un dialogue constructif, axé sur les besoins de nos citoyens et citoyennes, ainsi que des frontaliers.

Nous avons créé avec la France la Commission intergouvernementale franco-luxembourgeoise pour le renforcement de la coopération transfrontalière, la CIG. Cette commission demeure la référence pour notre coopération avec la France. Il s'agit de la rencontre régulière instaurée par le Luxembourg et la France il y a près de 15 ans, visant à renforcer notre partenariat et à établir une plateforme de dialogue couvrant tous les secteurs de coopération. La volonté de poursuivre cette coopération constructive à l'avenir est partagée des deux côtés.

[Libre circulation]

La coopération avec nos voisins est la pierre angulaire d'une coexistence harmonieuse dans la région. Elle sert l'intérêt de nos citoyens, de part et d'autres de la frontière. En effet, ces frontières n'existent plus pour nos citoyens. Et c'est précisément cela – l'absence de frontières dans la région et dans nos esprits – qui constitue l'une des plus grandes réussites que nous avons accomplies en Europe.

Comme mes collègues du gouvernement, je plaide en toute occasion pour une Europe ouverte et libre. Les contrôles aux frontières, qui semblent se réintroduire progressivement à travers l'Europe, sont un sujet que nous devons impérativement aborder avec nos voisins.

Je rappelle régulièrement à mes collègues, qu'ils soient d'Allemagne, de France ou d'autres États membres, à quel point il est crucial de maintenir une Europe sans frontières internes. Cela est essentiel non seulement pour nos citoyens européens dans leur ensemble, mais aussi, et tout particulièrement, pour le Luxembourg et la Grande Région. Ces contrôles doivent rester limités

dans le temps et être organisés de manière à minimiser leur impact, notamment sur les travailleurs frontaliers.

Notre attention doit être dirigée vers les frontières extérieures de l'Union. La solidarité en Europe ne doit en aucun cas être remise en question, car cela équivaldrait à une renonciation à l'esprit européen et aux valeurs qui en découlent. Instaurer des contrôles aux frontières sur le long terme et admettre des frontières dans la vie quotidienne et dans les esprits reviendrait à sacrifier l'Europe sur l'autel du populisme et de l'extrémisme de droite.

[Benelux]

L'Union Benelux, une coopération régionale qui s'est affirmée depuis des décennies comme un modèle avant-gardiste, célèbre cette année ses 80 ans, soit le double de l'accord de Schengen. Depuis sa création, le Benelux joue un rôle de laboratoire d'idées et d'initiatives pour l'intégration européenne.

À l'occasion des 40 ans des accords de Schengen, le Luxembourg assumera la présidence de l'Union Benelux, une union fondée sur les valeurs communes de solidarité, d'ouverture et de coopération transfrontalière. Depuis ses origines, le Benelux a joué un rôle de pionnier dans la construction de l'Union européenne, notamment en matière de mobilité, d'économie et de justice. En 2025, notre présidence aura pour objectif de maintenir cette dynamique.

Un des moments les plus marquants de cette présidence sera sans aucun doute la commémoration des 40 ans des accords de Schengen. Signé en 1985 dans un petit village luxembourgeois, cet accord a transformé durablement l'Europe, en abolissant les frontières internes et en garantissant la libre circulation aux citoyens. Ce texte historique, qui s'appuie sur un précédent accord Benelux, avait même été négocié dans les locaux de cette union Benelux.

Cependant, avec le Benelux, nous ne nous limitons pas à revisiter les 40 ou 80 années passées. Notre regard est également résolument tourné vers l'avenir. Nous devons relever ensemble des défis communs : qu'il s'agisse du changement climatique, de la transition énergétique ou de la numérisation de nos économies.

[Conclusions Europe]

Je suis convaincu que nous surmonterons les défis qui nous attendent, en travaillant main dans la main avec nos voisins, et que cette idée fondamentale de coopération – au sein du Benelux, avec nos pays voisins et à l'échelle européenne – aura un impact direct et positif sur nos citoyens.

[Retour sur la politique de siège de l'année écoulée]

En tant que membre fondateur de l'Union européenne et siège historique de ses institutions, le Luxembourg témoigne de son engagement envers le projet européen par une politique active en matière de siège.

L'accord de coalition 2023-2028 prévoit que nous mobilisons les moyens et ressources nécessaires pour renforcer et élargir le rôle du Luxembourg en tant que l'une des trois capitales administratives européennes. C'est un défi majeur dans un environnement de plus en plus concurrentiel. Je pèse mes mots en parlant de « capitales administratives européennes », car au sens strict du terme, les capitales de l'UE sont au nombre de 27.

Rendre le Luxembourg plus attractif pour les agents des institutions européennes et les organisations internationales fait également partie de cet objectif. Aujourd'hui, plus de 16 000 agents travaillent au sein des institutions européennes et internationales basées au Luxembourg. Avec leurs familles, ils contribuent significativement à la diversité culturelle, à la croissance économique et à la réputation de notre pays.

Néanmoins, depuis quelque temps, le Luxembourg perd de son attractivité en tant que siège des institutions européennes. Les institutions rencontrent de plus en plus de difficultés à recruter et retenir les talents.

Cela s'explique avant tout par les coûts élevés de la vie au Luxembourg et une baisse du pouvoir d'achat des agents européens par rapport à d'autres sites comme Bruxelles. En réponse, nous travaillons étroitement avec les institutions, y compris au Luxembourg, pour mettre en place des mesures concrètes et ciblées. À cet égard, nous avons ainsi par exemple conclu un accord entre les institutions européennes et la Fédération des hôpitaux luxembourgeois (FHL). Ce matin, Madame Deprez et le Commissaire Hahn viennent de signer l'accord. Après, le Premier ministre, Madame Deprez et moi-même, avons eu des discussions avec le Commissaire Hahn pour voir comment nous pouvons renforcer l'attractivité du Luxembourg en tant que siège européen.

Par ailleurs, le Luxembourg continue de soutenir activement la Juridiction unifiée du brevet, dont la Cour d'appel et la greffe ont leur siège au Luxembourg, avec des locaux et du personnel, afin de garantir les meilleures conditions possibles. Moins d'un an après son inauguration, cette juridiction est devenue une composante essentielle du droit des brevets en Europe. Son rôle dans le cadre d'une Europe tournée vers la compétitivité et l'innovation est primordial et la présence de cette juridiction consolide davantage la position du Luxembourg en tant que centre d'excellence international dans le domaine judiciaire.

Nous poursuivons également nos efforts pour attirer des organisations internationales au Luxembourg, en leur permettant de bénéficier des synergies locales déjà présentes.

[Politique commerciale internationale – contexte international]

Le commerce international se voit confronté à des enjeux majeurs. Le modèle multilatéral, historiquement basé sur la coopération et l'ouverture, est aujourd'hui de plus en plus menacé par des approches protectionnistes.

Nous constatons que le commerce international est de plus en plus politisé. Cette tendance a commencé en 2018, avec les tarifs sur l'acier imposés par Trump. À partir de janvier prochain, nous verrons comment ces mesures évolueront sous son second mandat. Par ailleurs, l'Europe a également dû faire face au « *Inflation Reduction Act* » mis en place par l'administration Biden en 2022. A cela s'ajoute la crise énergétique déclenchée par l'agression russe contre l'Ukraine.

L'Europe doit sa prospérité à des frontières ouvertes, une économie libre et un commerce mondial fondé sur des règles largement reconnues. Cependant, avec les crises géopolitiques et les difficultés économiques actuelles, ces trois piliers sont de plus en plus fragilisés.

Outre les contrôles aux frontières intérieures en Europe, les obstacles au commerce international continuent de se multiplier. De plus en plus souvent, nos entreprises doivent faire face à des dynamiques économiques qui bafouent le principe d'équité, ou « *level playing field* ».

Enfin, trouver des solutions aux problèmes bien connus au sein de l'OMC devient de plus en plus difficile. Notamment, le mécanisme de résolution des différends est paralysé depuis 2019, sans perspective d'amélioration dans les quatre prochaines années.

Le Luxembourg, en tant que petit pays ouvert sur le monde, s'engagera avec détermination pour que ce ne soit pas la taille qui dicte le droit, mais pour que la communauté internationale et le secteur privé puissent s'appuyer sur des règles et des normes claires.

[Sécurité économique]

Face à des tensions géopolitiques grandissantes, la sécurité économique joue un rôle plus central au sein de l'UE. Pour y répondre, la Commission européenne a présenté une stratégie globale en matière de sécurité économique en juin 2023.

Dans ce cadre, le Luxembourg a mis en place, en juillet dernier, un mécanisme national de filtrage des investissements directs étrangers, afin de s'assurer que ceux-ci ne menacent ni la sécurité ni l'ordre public.

À l'échelle européenne, nous travaillons étroitement avec la Commission et les États membres pour établir un cadre juridique harmonisé et cohérent. Notre objectif est de maintenir un environnement ouvert et dynamique pour les investissements, tout en limitant autant que possible les obstacles administratifs pour les entreprises et les administrations.

Dans le cadre des travaux de la Commission sur les investissements européens dans les pays tiers, nous préconisons une approche prudente et une analyse d'impact approfondie avant l'introduction de nouveaux instruments.

[Conclusions politique commerciale]

Si une approche confiante et réaliste est indispensable à notre politique commerciale, il est tout aussi crucial de saisir les opportunités qu'offre la mondialisation. Si nous voulons un « derisking » sans « decoupling », nous devons intensifier la diversification de nos relations commerciales, notamment en établissant de nouveaux accords avec de nouveaux partenaires. Le Luxembourg continuera à promouvoir le libre-échange et une économie ouverte. Mais nous devons aussi veiller à ce qu'il y ait un « level-playing field ».

Les négociations avec le Mercosur, et les discussions que j'ai eues avec Mme Hansen, M. Roth, M. Frieden et M. Delles, en sont un bon exemple. Pour l'instant, nous ne pouvons pas donner notre accord : nous attendons que la Commission européenne présente aux États membres le contenu du texte négocié, avec les engagements supplémentaires.

Parallèlement, nous devons nous interroger sur les moyens de préserver l'attractivité de l'UE pour nos partenaires commerciaux. Il est important de reconnaître que le « *Brussels effect* », c'est-à-dire l'attrait des normes établies au sein de l'UE, s'estompe dans un contexte mondial de plus en plus multipolaire.

Dans les années à venir, les politiques commerciales, industrielles et de sécurité seront de plus en plus interconnectées. Toutefois, les investisseurs issus de pays tiers ne doivent pas être perçus d'emblée comme une menace pour la sécurité, mais plutôt comme une opportunité d'attirer un savoir-faire international en Europe.

Bien sûr, nous ne soyons pas naïfs. Lorsque la situation l'exige, nous devons protéger notre économie, avec nos propres tarifs si nécessaire. Toutefois, nous ne devons pas sombrer dans un protectionnisme aveugle. Nos décisions doivent reposer sur des faits, respecter les normes internationales et laisser place au dialogue.

En fin de compte, ni le Luxembourg ni l'UE n'a rien à gagner d'une guerre commerciale. Ce n'est que par la coopération, et non par le conflit que nous pouvons relever les défis auxquels nous faisons face en tant que communauté internationale.

[Les principes de la promotion du commerce extérieur et des investissements]

Comme je l'ai évoqué dans mon introduction, en tant que ministre des Affaires étrangères, j'assume également la responsabilité de la promotion du commerce extérieur et des investissements, désormais rattachés à mon ministère après leur transfert depuis le ministère de l'Économie dans le cadre du nouveau gouvernement.

Durant mes 10 années en tant que Premier ministre, j'ai toujours œuvré en faveur des entreprises luxembourgeoises, et je dois vous le dire c'est avec la même détermination et passion que je poursuis cet objectif aujourd'hui. Cette fois-ci, dans le cadre de missions à l'étranger.

Je tiens également à souligner que cette promotion repose sur un véritable travail d'équipe. C'est pourquoi je suis heureux de collaborer étroitement avec le Palais, le Premier ministre, le ministre de l'Économie, le ministre des Finances, la ministre de la Digitalisation et l'ensemble de mes collègues du gouvernement pour promouvoir notre pays à l'international sous la bannière de « Team Lëtzebuerg ».

Le succès du Luxembourg repose sur son ouverture au monde et son orientation vers l'exportation. Nous devons donc intensifier notre présence internationale, non seulement pour soutenir nos entreprises, mais aussi pour valoriser les nombreuses sociétés étrangères qui génèrent des emplois au Luxembourg.

Les données du Statec sont révélatrices : en 2023, le volume des échanges du Luxembourg a atteint 301 milliards d'euros.

Les 20 principaux partenaires commerciaux du Luxembourg représentent plus de 90 % de nos échanges, dont 61 % sont réalisés au sein de l'UE et 39 % avec le reste du monde. Par ailleurs, 83 % de notre commerce total concerne le secteur des services, soulignant l'importance de poursuivre nos efforts pour attirer davantage d'investissements au Luxembourg.

Notre politique commerciale s'articule autour de deux piliers essentiels : le commerce extérieur et les investissements au Luxembourg.

Conformément au programme gouvernemental, nous visons à renforcer notre promotion économique, en particulier dans un contexte économique marqué par des tensions accrues en Europe et au Luxembourg.

Par conséquent, le développement de nos relations commerciales et l'attraction d'investissements à haute valeur ajoutée sont des priorités majeures pour le Luxembourg.

Nous affirmons avec conviction le rôle central du Luxembourg au cœur de l'Europe, tout en consolidant notre ancrage dans l'Union européenne, ce qui demeure notre plus grand atout !

[Le premier bilan]

Au cours des derniers mois, j'ai assuré un certain nombre de missions économiques à l'étranger, notamment en Belgique dans le cadre de la visite d'État, mais aussi aux États-Unis, au Japon et en Corée.

Les entreprises luxembourgeoises, en collaboration avec la Chambre de commerce, ont toujours montré un vif intérêt à explorer de nouveaux marchés ou à renforcer leurs relations existantes.

J'ai eu de nombreuses réunions avec des entreprises luxembourgeoises ou internationales, que ce soit dans le cadre du Luxembourg American Business Award à New York ou à Berlin, Paris ou à Luxembourg lors de la conférence Nexus 2050.

Ces échanges ont pour objectif de maintenir des relations tout en observant de près l'état du système économique international. À cet égard, j'ai fait une observation importante :

Dans un contexte marqué par la guerre en Ukraine, les conflits au Proche-Orient, la flambée des prix énergétiques et les tensions économiques mondiales, une politique commerciale efficace n'a jamais été aussi indispensable.

Même si nous devons faire face à de fortes turbulences sur les marchés internationaux, je crois fermement en notre capacité à nous adapter aux nouvelles réalités géopolitiques et économiques.

[Un cadre favorable pour nos entreprises]

Notre politique de commerce extérieur repose sur nos valeurs fondamentales, le respect de l'État de droit et un cadre multilatéral solide.

Un cadre multilatéral efficace, comme celui offert par l'UE et l'OMC, est essentiel. Tout aussi important, le cadre bilatéral permet de soutenir nos entreprises dans leurs échanges internationaux, notamment grâce aux accords aériens et aux conventions de non-double imposition.

Nous nous engageons à soutenir financièrement notre pays et nos entreprises afin de renforcer leur compétitivité internationale. Cela passe par des aides à l'exportation, proposées par le Comité pour la promotion des exportations (COPEL), et des assurances à l'exportation fournies par l'Office du Ducroire, offrant un soutien direct aux entreprises. Par ailleurs, nous avons augmenté le budget du COPEL pour intensifier ces aides.

En partenariat avec la Chambre de commerce, nos missions économiques offrent aux entreprises luxembourgeoises des opportunités précieuses à l'international. Je tiens à exprimer une nouvelle fois ma gratitude au Grand-Duc héritier pour sa participation active à de nombreuses missions. La semaine dernière encore, même si ce n'était pas une mission économique, il nous a ouvert de nouvelles portes lors du Web Summit à Lisbonne. Et j'espère pouvoir encore compter sur sa collaboration.

[Conclusions commerce extérieur]

Les entreprises luxembourgeoises sont au cœur de nos efforts, tout comme notre ambition d'attirer davantage d'investissements au Luxembourg. Ces initiatives visent à renforcer la durabilité de notre économie et à générer de nouveaux emplois.

Notre ambition est de positionner le Luxembourg comme une plateforme commerciale majeure de l'UE et un leader dans les technologies émergentes du 21^e siècle, telles que l'intelligence artificielle, l'e-santé, les énergies renouvelables et les batteries électroniques.

Cette démarche s'inscrit dans la continuité de la stratégie de promotion économique que nous avons mise en œuvre ces dernières années.

En tant que « Team Lëtzebuerg » j'espère que la Chambre des députés s'accordera sur l'importance d'une promotion active du commerce extérieur et des investissements pour notre pays.

[Affaires consulaires]

Un contexte international de plus en plus complexe engendre de nouveaux défis, non seulement pour les relations internationales traditionnelles, mais aussi pour les services destinés aux citoyens, un domaine auquel le ministère des Affaires étrangères accorde une grande importance. Cela inclut notamment l'assistance consulaire, qui offre conseils et soutien aux citoyens à

l'étranger. Parmi ces services figurent le rapatriement en cas de crise sécuritaire majeure, une situation de plus en plus fréquente, ainsi que l'accompagnement en cas de catastrophes environnementales, d'accidents, de vols ou d'autres situations difficiles.

À cet égard, j'invite les citoyens à s'inscrire sur la plateforme en ligne « Lëtzebuerger am Ausland » (LaMA) avant leur départ, en y renseignant leurs données. Cela nous permet de les assister de manière plus proactive en cas de besoin.

Je souhaite également mettre en avant nos autres services concrets, où nous enregistrons régulièrement des chiffres records. Bien que les grandes orientations n'aient pas fondamentalement changé depuis que je suis ministre des Affaires étrangères, les progrès restent impressionnants. D'ici la fin de l'année, nous aurons délivré 64 000 passeports, soit une hausse de 202 % par rapport à 2014. De même, le nombre de visas pour les citoyens de pays tiers souhaitant entrer au Luxembourg devrait atteindre 28 000 demandes, marquant une augmentation de 273 % en une décennie.

Il convient également de souligner l'augmentation continue du nombre de citoyens luxembourgeois résidant à l'étranger, un phénomène qui pose de nouveaux défis à notre ministère ainsi qu'à nos représentations diplomatiques et consulaires à l'étranger. Nos diplomates et agents à travers le monde offrent également des services adaptés à ces citoyens. Actuellement, environ 144 000 Luxembourgeois vivent hors du pays, soit près de 28 % de la population totale.

Ce chiffre, dont beaucoup de résidents n'ont peut-être pas pleinement conscience, s'explique en partie par notre législation sur la nationalité. Bien sûr, des défis restent à relever. Il est important de reconnaître que le Luxembourg n'est pas seulement une terre d'immigration, mais également un pays qui abrite de nombreuses communautés étrangères. Certes, le lien concret de nombreux « nouveaux » Luxembourgeois avec notre pays est parfois limité, leurs ancêtres ayant vécu au Luxembourg, sont souvent leur seul véritable lien. Cependant, comme le souligne l'accord de coalition, cette communauté représente une opportunité qu'il nous appartient de mieux exploiter. Cela inclut aussi notre devoir, en tant qu'administration, d'être disponibles pour ces citoyens lorsqu'ils ont besoin de nos services, notamment dans le cadre de nos activités consulaires.

[Perspectives pour la fin 2024 et l'année prochaine/Conclusion]

Mesdames et Messieurs,

Pour conclure, permettez-moi de vous offrir un aperçu des 12 prochains mois. Je continuerai, avec détermination, à promouvoir et défendre nos valeurs ainsi que nos intérêts à travers le monde, convaincu que les opportunités pour agir ne manqueront pas.

Je nourris l'espoir qu'un cessez-le-feu pour Gaza et une trêve pour le Liban puissent être instaurés dans les plus brefs délais, avant même que la nouvelle administration américaine prenne ses fonctions. Il n'y a aucune raison de repousser ces efforts à janvier. Par la suite, nous devons enfin œuvrer pour une solution à deux États, afin d'atteindre une paix juste et durable dans la région. J'espère également qu'une paix juste et durable puisse être obtenue pour l'Ukraine dans les mois à venir.

Sur le plan multilatéral, nous devons faire face à un certain nombre de défis que nous aborderons avec détermination et que nous poursuivons avec un engagement constant.

- À partir du 1er janvier le Luxembourg assumera la présidence de l'Union Benelux.
- Mercredi dernier, le Luxembourg a pris la présidence du Comité des ministres du Conseil européen, le Conseil de l'Europe à Strasbourg. Au cours des six prochains mois, nous travaillerons activement à la mise en œuvre de nos priorités pour diriger le Conseil des ministres de manière efficace. Quand vous êtes une fois à Strasbourg, vous verrez le logo de notre présidence. Ce logo est l'œuvre de Lucien Wercollier. Le lien entre son œuvre et le contexte européen actuel, ainsi que le rôle du Conseil de l'Europe, sont profondément significatifs : Wercollier, un artiste qui a courageusement dit « non » à l'occupant et qui a payé un lourd tribut pour sa résistance, représente un puissant symbole de la culture et incarne l'essence de la culture et de l'identité luxembourgeoises. Les trois principaux piliers du Conseil : les droits de l'Homme, la démocratie et l'État de droit. Plus spécifiquement, la présidence luxembourgeoise se concentrera sur des initiatives pour défendre l'État de droit, notamment la défense d'acteurs clés tels que les journalistes, les avocats et les médiateurs/ombudsman. Nous mettrons également l'accent sur des initiatives pour promouvoir le « vivre ensemble » dans nos sociétés, ce qui inclut également l'égalité des chances et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles. Enfin, nous soutiendrons la culture, le sport et le patrimoine comme vecteurs de promotion des droits humains. Une idée que j'ai également soulevée lors de cette réunion : vous savez qu'il existe le Interrail, qui permet à des jeunes de voyager en train à travers l'Europe. Pourquoi ne pouvons-nous pas faire quelque chose de similaire pour la culture au Conseil de l'Europe ? C'est-à-dire qu'en plus de l'Interrail, on pourrait aussi aller dans tous les musées d'Europe. Nous sommes en train d'analyser ce qui est possible. Nous clôturerons notre présidence en mai 2025 avec une réunion ministérielle à Kirchberg.

- Depuis septembre 2024 et pour une durée de deux ans, le Luxembourg siège au Conseil des gouverneurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) à Vienne, marquant une première historique pour notre pays. Au sein de ce Conseil, le Luxembourg a l'opportunité de soutenir l'Agence et son directeur dans la mise en œuvre complète, impartiale et objective des mesures de sécurité nucléaire, tout en nous opposant aux pays obstructionnistes. Nous militons au sein du Conseil pour une approche multilatérale fondée sur des valeurs et principes universels. Cela inclut la nécessité d'aborder de manière cohérente et constructive les dossiers sensibles, tels que les programmes nucléaires de la Corée du Nord et de l'Iran, ainsi que la situation précaire des réacteurs nucléaires en Ukraine, car ils représentent tous une menace pour nous tous.
- Nous nous préparons à une élection à l'automne 2025 pour renouveler notre mandat au Conseil exécutif de l'UNESCO, après 20 ans d'engagement. Je vous en dirai davantage à ce sujet dans un an.

[Nos perspectives pour le commerce extérieur]

En matière de commerce extérieur, nos priorités sont indéniablement centrées sur l'UE, où nous réalisons 61 % de nos échanges. Nous comptons renforcer notre collaboration avec nos voisins et partenaires à Bruxelles pour consolider le marché intérieur. Par ailleurs, j'ai l'intention d'intensifier notre présence dans la Grande Région dans un avenir proche.

Nous devons également intensifier nos efforts de promotion à l'échelle mondiale, en particulier sur le marché nord-américain, où nous souhaitons consolider davantage notre présence.

Ce marché est essentiel pour le Luxembourg si nous souhaitons attirer des investissements dans le secteur des hautes technologies. L'ouverture prochaine de notre ambassade à Ottawa, qui jouera un rôle clé dans ce domaine, en témoigne. Par ailleurs, il était important pour nous de nous établir à Ottawa, le Luxembourg étant le dernier pays de l'UE sans présence à Ottawa, malgré des liens bilatéraux solides et une histoire commune avec le Canada.

En matière de croissance économique, le Luxembourg doit également renforcer sa présence en Asie, un marché que je suis convaincu deviendra l'un des plus importants du XXI^e siècle.

La Chine, par exemple, est l'un de nos plus grands partenaires commerciaux en dehors de l'UE, et je me réjouis, comme mentionné précédemment, de mener une grande délégation économique dans le pays au cours des prochains jours. C'est un marché clé, où de nombreuses entreprises luxembourgeoises sont déjà présentes.

L'année prochaine, le Luxembourg participera à l'expo d'Osaka avec un pavillon national, dans le but clair de nouer de nouveaux partenariats au Japon, tout en célébrant notre longue amitié avec ce pays. Cette exposition est une occasion exceptionnelle de mettre en valeur le Luxembourg et de renforcer nos liens avec le Japon.

L'ouverture récente de notre ambassade en Corée, il y a quelques mois, témoigne de notre engagement à renforcer notre présence sur ce marché, notamment dans les secteurs des technologies de pointe.

En matière de commerce extérieur, je mets également l'accent sur l'Inde et les pays de l'ASEAN, où il est essentiel d'intensifier notre engagement pour saisir pleinement les opportunités offertes par ces nouveaux marchés. Singapour, en particulier, se distingue comme notre principal partenaire commercial en Asie, notamment grâce à son secteur des services.

Je voudrais également insister sur notre volonté de renforcer notre présence sur le marché sud-américain, comme en témoigne l'ouverture de notre ambassade au Brésil il y a quelques années.

En Afrique, je souhaite également renforcer nos relations économiques, tout en évitant de les lier directement à l'aide au développement, car je suis opposé à l'idée d'une 'aide conditionnée', c'est-à-dire une aide assortie d'une contrepartie économique.

Avec sa forte croissance économique à venir, l'Afrique est un partenaire clé, particulièrement dans les secteurs technologiques, des start-ups et des énergies renouvelables.

Avant de conclure, je voulais adresser un grand merci à mes équipes au ministère. En premier lieu au secrétaire général et aux directeurs, mais aussi à nos jeunes stagiaires et aux diplomates dans la capitale mais aussi à l'étranger, qui font le travail au quotidien. Sans eux, toute la diplomatie - que ce soit le commerce extérieur ou, même si nous n'en avons pas parlé aujourd'hui, la coopération au développement - ne serait pas possible sans leur présence sur place. A tous ceux qui représentent l'image du Luxembourg au quotidien, merci beaucoup.

Ainsi se termine notre tour du monde à travers tous les continents. J'espère ne pas avoir ennuyé l'auditoire ici présent. Les quelques 350 entretiens et échanges bilatéraux que j'ai menés soulignent l'importance cruciale du dialogue. Certains échanges sont plus simples, d'autres plus délicats, certains interlocuteurs sont plus sympas que d'autres, mais tous sont essentiels, car le dialogue fait partie intégrante de l'ADN de notre politique étrangère.

Je vous remercie.